

DÉBUT DES CONSULTATIONS, SAMEDI, SUR LES RÉFORMES POLITIQUES

Sur fond de divergences quant à la démarche

Page 5

JOURNÉE NATIONALE DE L'ETUDIANT

Sous le signe du LMD

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1273 Jeudi 19 mai 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

RAMADHAN-SOLIDARITÉ

La valeur du couffin varie entre 3.000 et 5.000 DA

Page 4



À QUELQUES JOURS DU MATCH FACE AU MAROC

L'OPTIMISME DE BENCHIKHA

■ « Ma réponse à Gerets sera
sur le terrain »

■ « Le choix des joueurs
s'est effectué sur 3 critères »

■ « Il y a une forte possibilité
de jouer un match amical »

Page 12



SIDI SAID DÉFEND LE BILAN DE L'UGTA ET DÉCLARE :

■ « NOUS N'AVONS AUCUNE
ANIMOSITÉ ENVERS
D'AUTRES SYNDICATS »

Page 3



Suite à une intoxication
alimentaire



■ Marche
d'étudiantes
à Tizi-Ouzou

>>> Page 4

Ils ne croient pas
aux promesses de l'Épal



■ Les grévistes
du port d'Alger
ne lâchent pas prise

>>> Page 4

En dépit des menaces
de sanctions de la tutelle



■ Les médecins
résidents
maintiennent
la pression

>>> Page 4

Repères

80

exposants entre pépiniéristes, fleuristes, jardiniers, paysagistes, potiers et autres représentant une douzaine de wilayas du pays ont confirmé leur participation aux 4^{es} Florales d'Oran qui se tiendront du 22 au 30 mai courant.

800

morts c'est -au minimum- le nombre de morts recensés en trois jours dans les émeutes qui ont suivi la présidentielle du mois dernier au Nigeria, selon Human Rights Watch. Les violences ethniques avaient aussi provoqué le déplacement de 74.000 Nigériens.

57%

des Français, pensent que Strauss-Kahn a été victime d'un complot dans l'affaire de tentative de viol présumée pour laquelle il est emprisonné à New York.

Une enquête pour mesurer les inégalités sociales



L'Office national des statistiques va lancer une enquête qui permettra de distinguer les inégalités sociales sur les dépenses de consommation des ménages. Elle permettra en outre aux pouvoirs publics d'orienter les politiques de soutien efficace pour ceux nécessitant une aide. L'opération lancée en décembre dernier et devant s'étaler sur toute

l'année 2011, est centrée sur les objectifs d'une enquête sur le budget de consommation classique, qui se fait chaque 10 ans depuis 1966. Elle s'étalera sur une année, et sera réalisée sur la base d'un échantillon de 12.150 ménages à travers le territoire national et portera sur quelque 900 produits de consommation et des services. L'enquêteur effectuera 11 visites en moyenne chez les ménages objets de l'enquête, soit une chaque trois jours, pour assurer un suivi rigoureux du questionnaire sur les modèles de consommation des ménages de différentes catégories socioprofessionnelle. D'autre part, les grands chantiers actuels de l'ONS portent notamment sur le recensement économique en cours, un recensement du secteur agricole, une enquête annuelle sur les salaires, qui sera lancée cette année, ainsi que l'enquête communale, et un nouveau volet relatif aux questions de protection de l'environnement.

Protection de La Casbah : une décision de justice restée sans suite

L'Association des propriétaires d'immeubles de La Casbah d'Alger a intenté un procès aux habitants de constructions illicites à l'intérieur du périmètre protégé de la vieille cité sans que la décision de justice soit suivie d'effet, a affirmé un responsable de l'association.

«L'association a obtenu gain de cause mais la décision de démolir ces constructions (comme la loi l'exige) n'a toujours pas été exécutée par les parties habilitées à le faire», a indiqué à l'APS le secrétaire général de l'association. Ahmed Ouada a ajouté, en outre, que son association a adressé une lettre aux pouvoirs publics les informant de certains dépassements, à l'instar des extensions érigées sur les terrasses des bâtisses, «sans que personne ne daigne, à ce jour, lever le petit doigt», pour mettre un terme aux agressions que subit encore La Casbah d'Alger. A ce propos, M. Ouada a engagé les pouvoirs publics à l'application de la loi 04-98, du 15 juin 1998, portant protection du patrimoine culturel, et à la création d'une agence nationale pour la mise en oeuvre «effective» du plan permanent de restauration de la Casbah. Selon les dernières statistiques de la wilaya d'Alger, 65 constructions illicites ont été élevées à la place de bâtisses, après que celles-ci se soient effondrées laissant des assiettes foncières libres. Toutes aussi illicites, sont les extensions bâties sur les terrasses, défigurant l'habitat de l'ancienne cité, son cachet particulier, et dont les mêmes services ont recensé pas moins de 365 cas.



N'entre pas en Syrie qui veut !



La journaliste d'Al-Jezira, Dorothy Parvez disparue en Syrie il y a trois semaines et qui aurait été détenue en Iran, a été libérée et a regagné Doha, a annoncé mercredi la chaîne satellitaire. «Le mystère entourant la disparition de Dorothy Parvez est demeuré jusqu'à sa libération», a ajouté la chaîne, sans confirmer ou infirmer sa détention en Iran. Mme Parvez, une Américano-Canado-Iranienne travaillant pour le service en anglais d'Al-Jezira, a, selon les autorités de Damas, «tenté d'entrer illégalement» en Syrie le 29 avril avec un passeport iranien périmé et a été renvoyée en Iran. «No comment» pour l'Iran.

Dixit



Smail Mimoune, ministre du tourisme et de l'artisanat :

«L'Etat a consenti une enveloppe financière de 50 milliards DA pour rénover les différentes infrastructures touristiques du pays alors que le montant alloué sous forme de crédit pour la restauration et la rénovation de l'hôtel El Aurassi s'élève à 57 million d'euros».

Un jeu vidéo pour lutter contre la piraterie



La marine américaine envisage de lancer un jeu vidéo en ligne pour combattre la piraterie en faisant ainsi appel aux amateurs pour tenter d'enrichir sa stratégie contre ce problème. Les militaires espèrent que la contribution des civils permettra de trouver des solutions «qui ne nous seraient jamais venues à l'esprit à propos de ce problème géopolitique crucial», déclare Lawrence Schuette, directeur de l'innovation au Bureau de recherche navale, une émanation du Pentagone. L'idée a séduit: le lancement du projet a dû être reporté en raison du trop grand nombre d'inscriptions: plus de 9.000 au lieu des 1.000 attendues au départ. «La piraterie est un problème récurrent dans la Corne de l'Afrique qui intéresse beaucoup de monde, c'est pour cela que nous avons choisi ce scénario pour ce programme pilote», a déclaré M. Schuette. Ainsi, le jeu se divise en trois parties d'une semaine chacune. La première semaine, les joueurs devront proposer des solutions très brèves face à un problème précis de piraterie. Ils devront aussi imaginer des innovations ou des moyens de défense en répondant à des questions comme «Quel type de ressource pourrait renverser la situation en Somalie?».

Une bataille rangée empêchée par des abeilles

Des essaims d'abeilles ont évité le pire, lundi après-midi, dans une oasis de Biskra, en attaquant sans distinction et en dispersant deux groupes de belligérants qui s'apprêtaient à en venir aux mains à cause d'un conflit lié à un lopin de terre agricole. L'incident s'est produit, selon des sources locales, sur le périmètre agricole Djenah-Lekhda près de l'oasis de Khenguet Sidi Nadji après que plusieurs personnes en conflit eurent détruit des ruches se trouvant sur les terres convoitées par les deux parties. Le début de bagarre qui s'en est suivi a été brusquement enrayé par les essaims d'abeilles, rendues visiblement encore plus «furax» que les antagonistes par la destruction de leur habitat. Les abeilles ont commencé à user sans discernement de leurs dards, provoquant un véritable sauve-qui-peut, selon Nadjib Dridi, témoin de cette scène insolite. Une réunion de réconciliation entre les deux groupes se disputant la priorité de la parcelle en question a été tenue, mardi soir, sous la présidence des autorités locales, un peu grâce aux abeilles dont l'intervention a permis d'éviter l'affrontement, selon Nadjib.

SIDI SAID DÉFEND LE BILAN DE L'UGTA ET DÉCLARE :

«Nous n'avons aucune animosité envers d'autres syndicats»

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a dressé un bilan positif de l'organisation syndicale qu'il dirige. Chiffres à l'appui, Abdelmadjid Sidi Saïd a en effet mis l'accent, hier lors d'une réunion avec les fédérations, sur le travail titanesque réalisé par l'UGTA et surtout les acquis engrangés par les travailleurs, notamment les augmentations salariales de ces dernières années qui ont profité à 2.844.000 travailleurs appartenant au secteur de la Fonction publique ou au secteur économique.

PAR KAMAL HAMED

Une réévaluation salariale, dont l'impact financier a été estimé à plus de 88 milliards de dinars. L'intervenant a aussi souligné que rien que pour le salaire national minimum garanti (SNMG) la centrale syndicale a mené 12 rounds de négociations, avec le gouvernement. « Il ne faut pas dire alors que l'UGTA n'a rien fait » a-t-il martelé en annonçant l'augmentation du nombre des adhérents de l'organisation syndicale qui est ainsi passé de 1.777.900 en 2009 à 1.784.000 en 2010. « Cela dénote qu'il y a un capital confiance envers l'organisation et cela dénote aussi le sens du travail



Abdelmadjid Sidi Saïd, secrétaire général de l'UGTA.

effectué par les syndicalistes sur le terrain » dira-t-il encore. Des propos qui sonnaient comme une réponse aux syndicats autonomes puisque presque tout le discours du premier responsable de la centrale syndicale était surtout dirigé en leur direction et ce, même s'il a pris le soin de ne pas les citer. « Nous nous considérons comme légitimes. Nous n'avons jamais, au grand jamais failli à notre responsabilité dans le secteur de la Fonction publique » a soutenu Sidi Saïd en précisant, en guise de preuve, que 9 rencontres bipartites sur 14 ont porté sur l'examen de la situation dans ce secteur. Poursuivant dans cette même veine il dira que « nous sommes la seule organisation syndicale à avoir réussi à retirer en 2001 un projet de

loi sur la Fonction publique alors qu'il était déjà déposé à l'APN. Le président de la République a considéré que la position de l'UGTA était juste ». Cela prouve, par conséquence, que « l'UGTA a les pieds solides parce qu'enracinés dans le sol et quoique que l'on dise ou quoique l'on fasse l'arbre de l'UGTA a toujours donné des fruits ». Mais Sidi Saïd, qui a beaucoup usé d'allusions et de métaphores, s'est gardé d'attaquer directement les syndicats autonomes. « Nous n'avons aucune animosité envers d'autres syndicats, car nous n'avons aucun esprit de compétition ou de concurrence puisque pour nous, c'est le terrain qui compte. Nous n'avons jamais porté préjudice à un autre syndicat parce qu'il s'agit avant tout de défendre les intérêts des travailleurs » a-t-il en outre souligné en réfutant l'existence de conflits entre les deux parties car, selon lui, « l'UGTA ne cherche pas à avoir le monopole ». Mettant cependant l'accent sur la différen-

ce qu'il y a dans l'action des deux protagonistes de la scène syndicale il dira que « l'UGTA a une ligne de conduite basée sur la sauvegarde de la république que personne ne peut changer. Je ne porte pas de jugements de valeur sur les autres, mais je dis que le dialogue est le chemin le plus dur, mais il est le plus rentable. Nous ne sommes pas, cela dit, une organisation qu'on peut instrumentaliser facilement ». le patron de la centrale syndicale fait ainsi référence à la démarche de dialogue privilégiée par son syndicat et ce, contrairement aux syndicats autonomes qui organisent souvent des mouvements de grève pour appuyer leurs revendications. « Notre choix aujourd'hui réside en la stabilité du pays et la sauvegarde de la paix. Nous refusons les ingérences étrangères car les Algériens sont capables de se prendre en charge et de faire avancer notre nation ». Evoquant les dossiers sur lesquels planche la centrale syndicale en perspective de la tripartite du mois de septembre il a précisé que 60% du travail a été déjà effectué Il dira que l'UGTA va préparer beaucoup de dossiers dont celui de la main d'œuvre algérienne travaillant dans les entreprises étrangères, « qui commence à devenir alarmant », le travail temporaire aussi, entendre les contrats à durée indéterminée, ainsi que le dossier du pouvoir d'achat des Algériens. Mais bien avant cela, l'UGTA aura à rencontrer les partenaires sociaux le 28 mai prochain dans une tripartite qui sera exclusivement consacrée à l'entreprise nationale. « Nous allons alors défendre avec force la promotion de la production nationale » a-t-il soutenu. Notons que Sidi Saïd s'en est aussi pris à certains anciens cadres de l'UGTA qui ont fortement critiqué récemment la direction du syndicat et ont revendiqué la tenue d'un congrès extraordinaire. « On considère cela comme un air de tambours et de trompettes. Je leur dis qu'il faut respecter l'arbre qui vous a nourris ». K. H.

LES MINISTRES DES AE DU SAHEL EN CONCLAVE DEMAIN À BAMAKO

Faire le point sur le développement de la situation

Les ministres des Affaires étrangères des pays du Sahel se rencontreront demain dans la capitale malienne pour faire le point sur les développements survenus dans la sous-région une année après la réunion d'Alger. Abdelkader Messahel, qui dirigera la délégation algérienne, aura à s'enquérir des actions menées par les pays concernés dans le cadre de la lutte antiterroriste à la lumière de la situation sécuritaire qui prévaut en Libye depuis le début de l'année. Cette réunion de coordination des MAE d'Algérie, du Mali, de Mauritanie et du Niger, qui sera précédée d'une réunion au niveau des experts, permettra de procéder à une évaluation de ce qui a été réalisé et de « définir les axes futurs » en matière de lutte contre le terrorisme et ses connexions dans la région sahélo-saharienne, selon un communiqué du ministère des AE. Elle permettra aussi de « rationaliser » l'action des pays du voisinage en exploitant, au mieux, les capacités dont ces pays disposent. Les ministres procéderont également à un échange de vues « approfondi » sur les développements intervenus dans la région et les nouveaux défis qu'ils ont induits sur la sécurité et la stabilité au sein de l'espace sahélo-saharien, ajoute le même communiqué. Cette réunion interviendra une année après celle d'Alger qui avait permis de dégager des principes et des modes opératoires qui organisent la coopération entre les pays de la région en matière de lutte contre le terrorisme et ses connexions multiples que sont le crime organisé

et les trafics en tout genre ainsi que la relance du développement à travers la valorisation du potentiel économique dont dispose la région afin de répondre aux besoins des populations qui y vivent. En ce sens, la réunion d'Alger avait défini un mécanisme de concertation politique au niveau ministériel et redynamisé la coopération au plan militaire à travers la relance des activités du Comité d'état-major conjoint (Cemoc) et la mise en place de l'Unité fusion et liaison de coordination entre les services de sécurité. Ce renforcement de la coordination entre les pays du voisinage est destiné à leur permettre d'assumer par eux-mêmes la sécurité de la région. La réunion d'Alger avait également défini les contours de la coopération avec les partenaires étrangers dans la lutte pour l'éradication du terrorisme et ses connexions ainsi que pour la relance du développement économique et social au Sahel, rappelle le ministère des Affaires étrangères. Les développements spectaculaires de la situation dans cette sous-région vulnérable inquiète au plus haut point les autorités algériennes, d'autant que les hordes d'Aqmi, profitant de la confusion régnant en Libye, ont multiplié leurs mouvements dans les vastes espaces désertiques et se sont renforcés depuis. L'Algérie qui a redoublé de vigilance sur ses frontières veut coordonner l'action antiterroriste dans la région afin de faire barrage à la prolifération alarmante du terrorisme et de ses phénomènes connexes. M. C.

Sous la Plume

Réplique

PAR MOKRANE CHEBBINE

Le patron de la Centrale syndicale sort enfin de son mutisme. Il a parlé hier beaucoup plus pour se défendre face à l'offensive des syndicats autonomes et les clivages internes, que pour défendre le monde du travail. L'UGTA de Sidi Saïd, ayant échoué d'assumer sa besogne dans le cadre du Pacte économique et social contracté avec le gouvernement, tente de sauver les meubles. La multiplication des grèves initiées par les syndicats autonomes a esseulé la centrale, incapable d'absorber la colère travailliste. Si l'UGTA s'enorgueillit de défendre les intérêts du monde du travail, en dressant un bilan au beau milieu de l'année, c'est pour se repositionner dans le paysage syndical national, consciente des impacts négatifs de son « silence », dont elle se disait être la victime. En bon joueur, Sidi Saïd ne cultive aucune animosité vis-à-vis des syndicats autonomes, dans une tentative de sa part de cal-

mer le jeu. Sentant le danger venir de partout, le patron du syndicat étatique a compris la nécessité impérieuse de se rebiffer sur la scène. La pression énorme exercée par les syndicats autonomes, notamment dans le secteur de la Santé, ne laisse l'ombre d'un doute sur la dégringolade de l'UGTA. La succession des rassemblements devant la présidence de la République la faiblit davantage, car ils sont de plus en plus nombreux les secteurs qui échappent au monopole de la Centrale syndicale. Gravement affecté par cette perte de vitesse, le syndicat de Sidi Saïd risque l'implosion sous le poids de la dissidence. Sa vulnérabilité appâte les frondeurs et remet à la surface les vieux conflits politiques qui la minent. Le conflit ira crescendo à l'approche des élections, car cette organisation dite de masse constitue un réel tremplin d'électeurs potentiels. M. C.

RAMADHAN SOLIDARITÉ

Valeur du couffin entre 3.000 DA et 5.000 DA

Le Ramadhan est à nos portes et les familles nécessiteuses devraient pouvoir bénéficier cette année d'une aide alimentaire dont la valeur serait comprise entre 3.000 DA et 5.000 DA selon les moyens des communes. C'est ce qu'a annoncé le ministre de la Solidarité et de la Famille, Saïd Barkat à l'occasion de l'installation de la commission nationale chargée de la préparation de l'opération de solidarité pour le mois de Ramadhan 2011

PAR RAYANE NASSIM

La formule des chèques, préconisée pour les familles nécessiteuses, à faible revenu ou encore pour les handicapés, ne sera pas encore pour cette année le ministre reconnaissant « qu'une telle mesure n'a pas été suffisamment préparée par les secteurs concernés. Néanmoins elle devrait intervenir pour l'année prochaine » a-t-il souligné

Le ministre s'est dit également satisfait de la croissance du nombre des bienfaiteurs et des res-



taurants «rahma» de même que de la baisse du nombre de personnes inscrites sur la liste des bénéficiaires de l'Allocation forfaitaire de solidarité : 100.000 sur un total de 270.000 inscrits, lors des deux dernières années.

Le ministre a appelé les bénéficiaires de l'AFS, les personnes à faible revenu et les handi-

capés à 100%, estimés à 1.200.000, à se rendre aux bureaux chargés de cette opération en vue de les recenser.

L'enveloppe consacrée l'année dernière au couffin du Ramadhan s'est élevée à plus de 3,5 milliards de dinars, tandis que le nombre de couffins distribués a dépassé 1.400.000. La

contribution du ministère au montant global de cette opération est de 5% rapporte l'APS.

M. Barkat a salué les efforts fournis par les restaurants "rahma" même ceux appartenant à des bienfaiteurs pour l'amélioration de la qualité des repas, soulignant que ces restaurants, au nombre de 680 et ayant mobilisé 12.833 bénévoles, ont permis d'offrir des repas à plus de 5 millions de personnes lors du Ramadhan 2010.

Par ailleurs, les membres de la commission ont exprimé leur pleine disposition à œuvrer au contrôle des produits alimentaires devant être distribués lors du Ramadhan 2011. Le représentant de l'Union nationale des commerçants et des artisans algériens (UNCAA) a affirmé le souci de son organisation de renforcer le contrôle afin de lutter contre la spéculation et dénoncer les produits impropres

à la consommation.

Cette commission comprend les représentants des ministères de la Solidarité nationale, de l'Intérieur et des Collectivités locales, du Commerce, de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et des Affaires religieuses et des Wakfs, ainsi que de la direction générale des Douanes, la direction générale de la Protection civile, de l'UNCAA et du Croissant-Rouge algérien.

R. N.

EN DÉPIT DES MENACES DE SANCTIONS DE LA TUTELLE

Les médecins résidents maintiennent la pression

PAR CHAFIKA KAHLAL

Hier encore, les médecins résidents ont fait preuve d'une grande mobilisation mais aussi d'une détermination à poursuivre

SUITE À UNE INTOXICATION ALIMENTAIRE Marche d'étudiantes à Tizi-Ouzou

Quelque 2.000 étudiantes, résidentes de la cité universitaire de M'douha de Tizi-Ouzou, ont pris part hier à une marche à travers la ville, organisée à l'appel du Comité de cette résidence universitaire, en réaction à une intoxication alimentaire collective qui y a été enregistrée lundi dernier. «400 étudiantes intoxiquées», «Non à l'absence d'hygiène», «Non à l'insécurité dans les franchises universitaires», étaient les slogans phares scandés et mis en avant sur des banderoles par les participantes à cette marche qui s'est ébranlée de la cité universitaire de M'douha pour aboutir au siège de la wilaya.

Présentant un bilan de cette intoxication alimentaire, due selon des étudiantes à l'ingestion de poulet et de mayonnaise avariés, le professeur Ziri Abbès, DG du CHU de Tizi-Ouzou, a indiqué que «sur plus de 200 étudiantes présumées intoxiquées examinées, il en a été hospitalisé 30, dont 10 ont quitté l'hôpital après avoir reçu les soins nécessaires, alors que 20 autres sont jusqu'à aujourd'hui (hier, NDLR) gardées en observation médicale au niveau du service des maladies infectieuses».

«Des soins appropriés ont été, dès le début, prodigués aux étudiantes malades soit sur place, au niveau de la cité universitaire où deux équipes médicales ont été dépêchées, ou à l'hôpital», a ajouté ce responsable en assurant que «la vie des malades gardées en observation est hors de danger, et que celles-ci quitteront l'hôpital au fur et à mesure de l'amélioration de leur état de santé».

Des représentantes du Comité des étudiantes de la cité universitaire de M'douha, abritant environ 4.000 étudiantes, ont réitéré, en la circonstance la nécessité de «doter leur structure d'hébergement d'une ambulance dont elle en est dépourvue depuis une dizaine d'années», ont-elles déploré, en signalant que «l'évacuation des étudiantes malades suite à cette intoxication, vers le CHU, a été opérée par le biais de l'ambulance du Samu de cette structure hospitalière».

APS

leur mouvement de protestation jusqu'à obtention «du moindre droit revendiqué».

Un autre sit-in national a été donc organisé, mais cette fois-ci devant le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, comme pour faire comprendre à Ould Abbès que les menaces et les ponctions ne les feront pas reculer.

Celui-ci avait, rappelons-le, indiqué lundi dernier que des «sanctions» allaient être appliquées à l'encontre de tout médecin résident poursuivant le mouvement de grève.

Assurés de la justesse de leurs revendications et donc de leurs protestations, les médecins résidents affiliés au Collectif autonome des médecins résidents algériens (CAMRA), se sont montrés hier, lors du sit-in d'une solidarité exemplaire affirmant à la tutelle que «ce ne sont pas les menaces et les intimidations qui nous feront changer d'avis. La poursuite de la grève a été unanimement décidée et nous la continuerons jusqu'à la satisfaction de tous les points contenus dans la plateforme revendicatrice», nous a expliqué le Dr Merouane Sid Ali, un des membres du CAMRA.

Il faut noter que le ministre avait appelé mercredi dernier, lors de la première réunion de la commission mixte MSPRH-CAMRA, installée dans le but de trouver des solutions effectives et rapides et répondre aux revendications des résidents, notamment en ce qui concerne le statut, le salaire et le régime indemnitaire, les médecins résidents à reprendre normalement le travail en attendant les résultats et les conclu-

sions des travaux de cette commission. Les résidents affirment que même les menaces de licenciement ne leur font pas peur ; «on est un collectif autonome pas un syndicat avec une structure pyramidale et s'il veut poursuivre quelque chose, il doit le faire pour les 6.000 et plus de résidents en grève», nous affirmera Dr Merouane qui a insisté encore une fois, sur «la fermeté du collectif qui ne compte pas baisser les bras jusqu'à l'agrément de toutes leurs revendications y compris celles ayant trait au volet pédagogique».

Les médecins ont aussi rappelé que depuis la tenue des trois dernières réunions, «il n'y a rien eu de concret». Alors que le ministre a affirmé par exemple que les travaux de la commission chargée de l'élaboration du statut particulier sont achevés, le collectif, lui, affirme que la proposition des résidents concernant ce statut n'a pas encore été finalisé.

«La copie que nous devons remettre de notre côté à cette commission est toujours en préparation», nous ont affirmé les porte-parole du collectif interrogés, hier, lors du sit-in. A propos du volet pédagogique aussi, les résidents réclament «des garanties sur le point du caractère sanctionnant les examens intercalaires car malgré les assurances du ministre certains directeurs pédagogiques ont clairement affirmé ne pas suivre les instructions de Ould Abbès», nous a expliqué le Dr Merouane.

Il est important de rappeler aussi que les médecins résidents qui auront, selon les déclarations du ministre, le même statut que celui des

médecins spécialistes, ne pourront pas bénéficier du régime indemnitaire puisque le statut particulier des spécialistes est pour le moment bloqué pour litige, nous a affirmé le Dr Yellès, porte-parole du CAMRA.

S'agissant du service civil obligatoire, dont «l'abrogation constitue la principale revendication des médecins résidents», le ministre avait annoncé l'installation officielle d'une «commission de sages» qui devait entamer ses travaux dimanche dernier, mais le lancement des travaux a été reporté jusqu'à hier, puis dimanche prochain.

Cette commission est chargée, selon le ministre, de la révision du service civil, chose que n'acceptent pas les résidents qui insistent sur l'abrogation du caractère obligatoire du service civil.

«On demande la mise en place de moyens matériels et humains adéquats, la disponibilité d'un logement de fonction décent et également des mesures financières incitatives supplémentaires pour les résidents qui pourront alors choisir, de leur propre gré au vu des avantages offerts, de pratiquer dans les régions enclavées.

Cela ne sera peut-être plus pour une année mais le médecin peut s'installer dans ces zones pour un réel plan de carrière», nous diront les porte-parole du CAMRA qui affirment que «tant que le ministre n'a pas donné clairement son accord de principe pour l'abrogation du service civil, la grève, entamée depuis le 28 mars se poursuivra».

C. K.

MALGRÉ LES ASSURANCES DE L'EPAL

Les grévistes du port d'Alger ne lâchent pas prise

PAR AHMED BOUARABA

C'est l'histoire de la bouteille à demi pleine ou à demi vide. Et c'est la lecture faite par les 2.500 employés du port d'Alger, en grève illimitée depuis dimanche dernier, quant à la dernière rencontre entre leur syndicat et l'administration centrale, à savoir l'Epal.

Selon ces grévistes, «la DG a promis de satisfaire la majorité des revendications avant la fin de ce mois en cours. En attendant, elle a souhaité la cessation de la grève». Toutefois, ont-ils déclaré, «nous ne reprendrons pas nos fonctions avant que l'augmentation des salaires de base soit garantie par un engagement écrit».

De son côté, le président de l'Union locale de la wilaya d'Alger, Azeme Broume a, à l'issue de ladite réunion, estimé que «l'administration est disposée à discuter avec le syndicat. Il y a même des points qui ont été satisfaits tels que la géné-

ralisation de l'attribution de la prime de travail posté, à qui de droit, la généralisation du repos compensatoire ainsi que l'accord de principe sur la régularisation de tous les journaliers, et ce, avant le 31-12-2011». Pour ce qui est de la revalorisation du régime indemnitaire, M. Broume a déclaré qu'«il est maintenu (...) une commission de négociation est mise en place» pour ce faire. Force est donc de constater que la question principale pour laquelle les employés du port d'Alger ont entamé leur mouvement de protestation, à savoir «l'augmentation des salaires de base», n'a pas encore été réglée. Il a, malgré ça, indiqué que «j'espère qu'ils auront suffisamment de sagesse pour reprendre le travail». D'ailleurs, «nous ne sommes pas en train de négocier les salaires de base», a soutenu, pour sa part, le secrétaire général du syndicat des dockers, Abdelhalim Boukezouha. Notons, dans ce contexte, que les grévistes ont, au moment où nous mettons sous presse, estimé que

ces décisions ne sont que des promesses sans lendemain. Pour preuve, les grévistes ont exigé un engagement écrit. Joint hier par téléphone, le délégué syndical, Mezaach Ali, a indiqué que «les deux principaux points que nous jugeons négatifs sont ceux concernant les journaliers et l'augmentation des salaires de base». Il a, en outre, indiqué que «nous exigeons que ces promesses soient écrites». Côté Epal, «c'est une situation déblocable et les deux côtés affichent une bonne foi», a annoncé le chargé de communication de l'Epal, Mansouri. S'agissant des augmentations de salaires des employés de la capitainerie qui, rappelons-le, a nourri ce débrayage, «c'est une instruction préconisée afin que les travailleurs concernés ne fument pas vers la société Dubai», a-t-il dit en substance. C'est dire que quel que soit l'argument, les grévistes, eux, n'espèrent autre chose que d'être payés comme leurs collègues.

A. B.

SUR FOND DE DIVERGENCES QUANT À LA DÉMARCHÉ

Début des consultations, samedi, sur les réformes politiques

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, assisté de deux conseillers à la présidence de la République, Mohamed Touati et Mohamed Ali Boughazi, entameront ce samedi les consultations politiques nationales sur les réformes politiques dont la mise en œuvre, au plan législatif, doit intervenir avant la fin de l'année en cours sauf pour la révision constitutionnelle prévue, quant à elle, pour la période post-élections législatives de 2012.

PAR SADEK BELHOCINE

Les auront pour principale mission de recueillir "les vues et propositions" des partis politiques et personnalités nationales sur le chantier de réformes ouvert par le Président Abdelaziz Bouteflika. Le processus devrait se poursuivre jusqu'à septembre prochain, date de l'ouverture de la session d'automne du Parlement auquel seront alors soumis les projets des lois amendées. Il est à rappeler que le chef de l'Etat a réuni, dans un cadre informel, certains chefs de parti, notamment Abdelaziz Belkhadem du FLN, Ahmed Ouyahia pour le RND, Bouguerra Soltani et certaines autres personnalités. Annoncé le 15 avril 2011 par



Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la Nation.

le président de la République, le chantier des réformes politiques concerne la prochaine révision constitutionnelle, la refonte des textes législatifs relatifs au régime électoral et aux partis politiques, la place de la femme dans les assemblées élues, le mouvement associatif, le code de wilaya et de loi organique relative à l'information. Le président de la République a pris soin de baliser les contours que prendront les réformes politiques. Les amendements constitutifs et législatifs qui y seront introduits seront dans le respect des « constantes de la société algérienne et des éléments constitutifs à son identité nationale ». Ils tendront, principalement, à renforcer l'édifice institutionnel qui

repose sur les règles de « l'exercice démocratique, de la participation et du libre choix du citoyen ». Dès l'annonce de ces réformes par le chef de l'Etat, la classe politique, les personnalités, la société civile, s'agitent, les avis et les propositions n'ont manqué de s'exprimer. Les positions des uns et des autres divergent largement sur la question. Les partis de l'Alliance présidentielle qui ont assuré que les mouvements de contestation qui secouent l'Algérie sont

souscrit totalement à la démarche de Abdelaziz Bouteflika, avec cependant un bémol du MSP de Bouguerra Soltani quant à la nature du régime qu'il préfère parlementaire, tandis que Abdelaziz Belkhadem considère que le peuple Algérien n'est pas mûr pour ce genre de régime. Pour d'autres personnalités, le régime qu'il convient à notre pays est le régime semi-présidentiel. A juste titre, le débat est lancé sur ce qui est fondamental à savoir la nature du régime. Pour d'autres formations politiques, les réformes annoncées par le chef de l'Etat viennent trop tard, à l'initiative de la secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune qui pense que « si celles-ci étaient intervenues en 2007, cela

aurait constitué une véritable révolution ». Selon elle, on ne peut engager des réformes politiques d'envergure, des réformes qui soient crédibles, si l'instrument utilisé, à savoir le Parlement, est décrédibilisé par sa non-légitimité et l'affairisme qui le gangrène. La patronne maintient sa position maintes fois exprimée pour une Constituante qui redonnerait la parole au peuple, en le rétablissant dans sa souveraineté. Moussa Touati, président du Front national algérien, lui, s'interroge : « Comment parler de réformes si le peuple est laissé à l'écart du débat national ? », soulignant que son parti « refuse d'être enfermé dans un débat à huis clos ». Il estime que les Algériens « ne veulent pas rééditer les expériences précédentes en matière de dialogue et qui se sont révélées inefficaces car excluant l'autorité du peuple ». Le front du refus, incarné par le FFS et le RCD, refuse de participer à la consultation nationale. Ils jugent que le régime tente de se « réformer » en vase clos. Saïd Sadi estime que « le système est incapable de s'amender ». Pour lui, « la solution à la crise algérienne se fera en dehors et contre lui », et il en appelle à une phase de « transition consensuelle » pour sortir de la crise. Le Front des forces socialistes de Hocine Aït Ahmed, par la voix de son premier secrétaire national, se dit « opposé à l'installation d'une commission pour mener des réformes politiques », parce qu'il ne se considère pas comme « un client du pouvoir » et « refuse de prendre part à une mascarade politique ». La consultation politique nationale est-elle mal partie ? On peut le croire au vu des réserves émises par certains partis politiques, alors que d'autres font carrément l'impasse sur ce début du processus qui est censé conduire au changement. S. B.

JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉTUDIANT

Sous le signe du LMD

PAR LARBI GRAÏNE

Le 19 Mai 1956 les étudiants répondaient à l'appel à la grève lancée par l'Ugema (Union générale des étudiants musulmans algériens). « Avec un diplôme en plus, nous ne ferons pas de meilleurs cadavres » s'étaient écriés les jeunes Algériens inscrits dans les universités et les lycées de l'époque. Beaucoup d'entre eux abandonneront leurs études avant de rejoindre le FLN/ALN. Créée en 1955 à Paris, l'Ugema va très vite servir de cadre pour le recrutement des cadres de la révolution devant opérer dans les maquis. L'Algérie indépendante fera de cette date du 19 mai la journée nationale de l'Étudiant. Certes notre pays a franchi de nombreuses étapes qui ont permis l'accès à l'université au plus grand nombre et sur ce plan-là les chiffres sont éloquentes. A la veille de l'indépendance, le taux d'analphabétisme avait atteint 85 % de la population. Sous la colonisation, seule donc une infime poignée d'Algériens avait pu suivre un enseignement secondaire et universitaire. Le système de l'enseignement

supérieur se limitait en 1962 à l'université d'Alger, et à ses deux annexes (Oran et Constantine) et à quelques écoles de la capitale : le tout réunissant à peine 3.000 étudiants. En 2011 la physionomie du système de l'enseignement supérieur a complètement changé. Il existe aujourd'hui 58 établissements supérieurs dont 27 universités, 6 écoles nationales, 6 instituts nationaux, 13 centres universitaires, 4 écoles normales supérieures et deux annexes d'université. Les effectifs d'étudiants ont presque explosé. En 2005 on dénombrait 740.000 étudiants, lesquels sont encadrés par 12.000 chercheurs, dont 10.000 enseignants universitaires. L'effort financier consenti par l'Etat est indéniable au vu de la part du PNB consacrée à l'éducation et à la formation. Mais cet essor de l'université impulsé par une politique volontariste de meure insuffisant. Beaucoup de centres universitaires ont été créés afin de caser les contingents d'étudiants venus dans la foulée des forts taux de réussite au baccalauréat décidés sur décision politique. Dépourvus de moyens humains et pédagogiques, ces nouveaux centres sont devenus au fil des ans une sorte d'isolats

ayant pour fonction de capter momentanément les futurs chômeurs. Les formations très lacunaires, par manque d'encadrement, d'outils didactiques et de cadre de vie adéquat, entraînaient souvent en longueur jusqu'à doubler leur volumes horaires, les étudiants pouvant décrocher leur diplôme de licence après 8 ou 9 ans de « formation » au lieu des 4 années conventionnelles. Cette violence à l'encontre de l'université a été rendue possible grâce à la dissolution de l'Office national de la recherche scientifique et à l'absence de démocratie au niveau de la gestion de l'université, les postes de responsabilité n'étant pas électifs. L'imposition dès 2004 du système LMD imposé par la mondialisation a fait le reste. Les grèves qui émaillent actuellement le secteur soulèvent la question de l'utilité de diplômes qui, globalisation oblige, sont soupesés et évalués par les entreprises. Les professeurs de haut niveau eux-mêmes ayant découvert que le monde est un marché, ont fini par quitter le pays pour aller exercer leur compétences là où ils ont pu trouver de meilleures conditions socioprofessionnelles.

L.G.

FINANCEMENT DE L'ENSEMBLE DES SECTEURS ÉCONOMIQUES

La CNEP-Banque décroche une autorisation

PAR INES AMROUDE

La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-banque), spécialisée jusque-là dans le financement de l'immobilier, vient d'être autorisée à élargir ses financements à l'ensemble des secteurs économiques à l'exception du commerce extérieur, a-t-on appris hier auprès de cette banque publique. « Une résolution entre la tutelle (ministère des Finances) et la CNEP, signée mardi, nous autorise à élargir nos financements aux investissements dans l'ensemble des secteurs économiques mis à part le commerce extérieur », a déclaré à l'APS un responsable de la cellule de communication à cette banque. Cette démarche « est très importante puisqu'elle va nous permettre de mobiliser d'énormes disponibilités financières qui dorment chez nous », a-t-il souligné avant d'ajouter : « Ce qui n'empêchera pas la banque d'accentuer ses interventions dans le secteur

immobilier ». Selon la même source, « l'excédent financier, ou l'argent collecté et non mobilisé, de la banque est en croissante évolution ». Orientée initialement vers les crédits aux particuliers et au promoteurs, la CNEP n'a commencé le financement des investissements immobiliers que dans les années 2000, mais ce n'est qu'en 2008 que cette opération avait été réellement lancée, a-t-elle rappelé. Entre 2008 et fin 2010, la banque s'est engagée dans des financements à l'investissement (exclusivement relatifs au secteur de l'immobilier) d'un montant global de 94,7 milliards de dinars dont 7,4 milliards de dinars pour 2010, selon un document de la banque. Ces crédits, accordés pour « les entreprises intervenant dans les secteurs du bâtiment, de l'énergie, de l'eau, de la pétrochimie ou de l'aluminerie », sont destinés au financement des projets de « création, acquisition, extension et/ou de renforcement des moyens de réalisation, comme les terrains, infra-

structures et équipements des entreprises de production de matériaux de construction », précise le même document. Le volume du financement des investissements (dans ces secteurs) par la CNEP-Banque peut aller au delà de 70% du coût global du projet alors que sa durée varie de 2 à 7 ans pour les crédits à moyen terme et de 7 à 12 ans pour les crédits à long terme, selon le même document qui indique que les taux d'intérêt appliqués (en hors-taxes) sont respectivement de 5,25% et 5,75%. Depuis sa spécialisation dans les crédits immobiliers dans les années 70, la CNEP, créée en 1964 avec la simple vocation d'une caisse d'épargne, a accordé 443.000 crédits hypothécaires aux particuliers à fin 2010, totalisant un montant de 220 milliards de dinars. En 2010, la « banque du logement » a octroyé 17.087 crédits (+6% par rapport à 2009) aux particuliers pour une valeur globale de 24,3 milliards de DA, en hausse de 30% par rapport à 2009.

I. A.

OUVERTURE À ALGÈRE DU FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-AMÉRICAIN

Vers l'accès massif des produits «made in Algeria» aux USA

Les hommes d'affaires américains et les opérateurs économiques algériens se rencontrent aujourd'hui pour rechercher les opportunités de partenariat entre les deux pays, mais également pour examiner les possibilités d'accélération des procédures d'exportation des produits nationaux vers le marché des Etats-Unis d'Amérique. Les produits agroalimentaires algériens sont très prisés aussi bien par les consommateurs algériens que les consommateurs américains, estiment des exportateurs et des membres de la communauté algérienne établie aux USA.

En effet, un forum d'affaires algéro-américain sur l'accès des produits algériens au marché américain se tiendra aujourd'hui à l'agence de promotion du commerce extérieur avec la participation de consultants américains et nationaux pour une meilleure connaissance de ce marché. La Chambre américaine de commerce en Algérie (AMCHAM) animera la rencontre qui verra également la participation de dirigeants de PME algériennes représentant plusieurs segments de production, en particulier les grands produits de l'agriculture et l'agro-industrie algérienne, outre le secteur de l'artisanat.

Ce forum permettra aux participants de découvrir les opportunités d'accès au marché américain, dont les aspects réglementaires, fiscaux et douaniers, d'avoir une meilleure connaissance de ce marché et d'accéder aux facilités et programmes d'aide et d'assistance pour les opérations d'exportation vers les USA, souligne-t-on, selon l'APS. Le forum s'articulera autour de six interventions relatives à l'accès des produits algériens au marché américain. Selon les organisateurs, la tenue de cette rencontre a été dictée par le souci de promouvoir les échanges commerciaux algéro-américains qui restent dominés par les hydrocarbures, en dépit de l'énorme potentiel des produits algériens hors hydrocarbures. Les exportations hors hydrocarbures, malgré une hausse de 52% entre 2009 et 2010, représentent en 2011 moins de 3% des exportations algériennes soit 1,62 milliard de dollars. Le marché américain, fort de 300 millions de consommateurs, reste ainsi « méconnu » pour les opérateurs algériens, ont regretté les organisateurs. Amar Aouimer

INAUGURATION HIER DU SITEV 2011

Extraordinaire ambiance folklorique pour promouvoir la destination Algérie

Placée sous le haut patronage du président de la République, la douzième édition du Salon international du tourisme et des voyages (Sitev 2011) a été inauguré hier au Palais des expositions de la Safex par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Smaïl Mimoune.

PAR AMAR AOUIMER

C'est sous une ambiance particulièrement électrique et folklorique que s'est ouvert, en fait, cet important événement marquant la promotion de la destination Algérie jouissant d'un potentiel touristique riche et diversifié.

Le programme d'hier s'est, notamment, articulé autour des visites de l'espace ONT-Enfants alors que des tournées dans des espaces dynamiques ont été organisées, tels que la visite des stands relatifs aux investissements, plan qualité tourisme, financement des opérations... Durant cette journée, le rôle des troupes folkloriques et de danse traditionnelle des différentes régions du pays est à mettre en évidence, notamment des tirs de baroud déchirant le silence olympien du Palais des expositions par intermittences. Mais, l'afflux des visiteurs nationaux et étrangers est plus important au fil des heures, sachant que le Sitev est devenu un événement incontournable et opportun pour faire connaître les potentialités touristiques nationales, notamment les régions du Grand Sud avec ses paysages féériques et fantastiques, tels que le Tassili N'ajjer, le Hoggar, le Touat et le Gourara, ou encore la Saoura et la Vallée du M'Zab (Ghardaïa)... Avec le succès enregistré lors de la précédente édition, les organisateurs ont misé sur l'innovation et la nouveauté, cette fois-ci en exhibant des moyens traditionnels représentatifs du tourisme algérien, tels que l'installation de nombreuses et gigantesques tentes bédouines sur la grande place du Palais des



expositions où les visiteurs peuvent contempler des chameaux et déguster un thé à la menthe. Avec plus de 250 exposants et 15 pays participants au Sitev, c'est, en fait, le produit touristique algérien dans tous ses états qui est exposé aux milliers de visiteurs, mais également aux professionnels du tourisme et aux voyageurs. La présente édition a pour objet de présenter symboliquement le Schéma directeur de l'aménagement touristique (SDAT) et ses dynamiques.

Les promoteurs de ce salon dressent un bilan exhaustif positif de la situation touristique en Algérie estimant que *"l'augmentation régulière du flux touristique vers notre pays, notamment durant l'année 2010, où l'on enregistre 2.070.496 touristes, soit une hausse de 8,32 %, la situation économique favorable et le climat propice aux investissements, eu égard aux différentes facilitations proposées par l'Etat sont autant de facteurs expliquant la dynamique qu'a connu le secteur touristique en Algérie"*.

Selon les statistiques, l'Algérie est placée à la 3^e place rang des destinations d'Afrique, après le Maroc, la Tunisie et l'Afrique du Sud. Les touristes résidant à l'étranger ayant visité l'Algérie en 2010 se chiffrent à plus de

141.000, soit une hausse considérable de plus de 12% tandis que les étrangers ayant foulé les sites touristiques nationaux sont au nombre de près de 655.000.

Le Sitev 2011 est dédié à la promotion touristique des régions constituant un axe stratégique de la politique touristique en Algérie et son apport au tourisme international. Il s'agit, en fait, de mieux véhiculer la destination Algérie qui reste toujours à raffermir sur le plan extérieur d'où l'apport de Zineddine Zidane qui a participé à un spot publicitaire, traçant l'ensemble des régions touristiques du pays, élaboré par Nedjma et diffusé sur la chaîne de télévision française d'information continue France 24.

Des touristes suisses du canton de Vaud au Tassili

Le message essentiel à généraliser lors de cette édition par l'Office national du tourisme consiste notamment, à permettre, dans le cadre international, de mieux connaître les marchés et les voyages et *"constitue l'espace permettant d'identifier les opérateurs de tourisme qui offrent des produits compétitifs et de haute qualité"*. Parmi les objectifs

assignés à cette présente édition du Sitev, on peut notamment citer la création d'un espace de relations publiques et de communication, la mise en relation directe des différents prestataires de la chaîne touristique (voyagistes, hôteliers, transporteurs et restaurateurs...), l'instauration de relations d'affaires entre les opérateurs nationaux et étrangers, la vulgarisation des opportunités d'investissement touristique, et enfin, la promotion de l'artisanat et de l'art culinaire algérien, très prisé par les touristes étrangers. Des tours opérateurs algériens, notamment des guides touareg du désert (Tassili n'Ajjer) établissent directement des contacts de partenariat avec des sociétés étrangères spécialisées dans l'organisation de voyages de groupes dans le Grand Sud algérien où les touristes européens apprécient l'immensité du Sahara et sa magnificence attirante et envoûtante. Un guide touristique du Tassili, originaire de Djanet, nous a indiqué qu'il entretient de bonnes relations de travail avec un voyageur suisse de la région de Lausanne (Canton de Vaud) qui lui procure et envoie des touristes helvétiques désirant faire la découverte du Sahara à travers les bivouacs et les grandes randonnées dans le désert. *"Mon partenaire qui a une agence de voyage à Ouchy, à côté de Lausanne, sur les bords du lac Léman, est en contact avec moi et nous organisons souvent des voyages collectifs de touristes suisses au Sahara. Aussi, je me rends souvent à Ouchy pour négocier, avec mon partenaire, l'organisation de visites touristiques dans le Sahara"* a-t-il expliqué. **A. A.**

MARCHÉ DE CHANGE

L'euro progresse face au dollar

L'euro progressait face au dollar hier profitant de la faiblesse du billet vert affecté par des indicateurs économiques américains décevants. La monnaie unique européenne valait 1,4268 dollar mercredi contre 1,4234 dollar mardi soir. "La principale clef sur le marché des changes est la faiblesse du dollar", a relevé un analyste. "Cela intervient après la publication des chiffres macroéconomiques qui relance la question de la pérennité de la reprise économique américaine", a-t-il expliqué. Le dollar était également sous pression en raison de l'évolution de la situation dans la zone euro. Les pays européens s'attendent en effet à trouver des solutions aux problèmes de dette publique, en particulier sur le cas grec, commentaient par ailleurs les analystes.

COURS DU PÉTROLE

Hausse des prix en Asie

Les cours du pétrole étaient orientés à la hausse mercredi dans les échanges électroniques en Asie, mais les inquiétudes concernant la demande aux Etats-Unis vont limiter les gains, selon les courtiers. Dans les échanges matinaux, le baril de "light sweet crude" pour livraison en juin gagnait 80 cents à 97,71 dollars. Celui du Brent de la Mer du Nord pour livraison en juillet prenait 57% à 110,56 USD. Mardi dernier, les prix du pétrole se sont repliés pour la deuxième séance consécutive à New York devant des indicateurs économiques décevants aux Etats-Unis, même si le marché a réduit ses pertes en fin de séance à la faveur d'un affaiblissement du dollar. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" pour livraison en juin a terminé à 96,91 dollars, en recul de 46 cents par rapport à la veille. C'est le plus bas niveau de clôture depuis le 22 février. A Londres, sur l'Intercontinental Exchange, le baril de Brent de la mer du Nord à échéance en juillet, a lâché 2,74 dollars à 109,99 dollars pour son premier jour en tant que contrat de référence. **R. E.**

SMAÏL MIMOUNE AU COURS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE AU SITEV 2011

"Le tourisme au Sahara se porte bien en dépit des insuffisances"

Alors que plus de 2 millions de touristes sont attendus en Algérie à l'horizon 2025, le ministre du Tourisme a indiqué, lors d'une conférence de presse, organisée hier en marge du Sitev, que *"la reconstruction de la destination Algérie et en cours actuellement sachant que dans les années 70 les touristes étrangers venaient massivement en Algérie. Il s'agit, aujourd'hui, d'encourager les investissements dans le secteur du tourisme"*

dans la mesure où la loi de finances complémentaire 2009 annonce des mesures législatives pour booster les investissements ».

Par ailleurs, la bonification des taux d'intérêt, a-t-il affirmé, est de l'ordre de 5% pour les promoteurs de projets. Le Sahara, selon le ministre, est un tourisme sélectif en ce sens que ce n'est pas un tourisme de masse, mais qui va bien en dépit de certaines insuffisances. A propos du partenariat pub-

lic et privé, il a dit *"qu'il faut les efforts conjugués de tous"*.

Le ministre met, toutefois, le professionnalisme pour développer le secteur du tourisme en Algérie tout en le dotant des technologies de l'information et de la communication où un accord existe entre le ministère du Tourisme et celui de la Poste et des TIC. **A. A.**

LE FORUM ALGÉRO-FRANÇAIS DES PME TENU FIN MAI

Transfert de savoir-faire, formation et partenariat...

Le transfert de savoir-faire, la formation et le partenariat publics/privés sont les principaux thèmes qui seront discutés lors d'un forum algéro-français des PME, prévu les 30 et 31 mai à Alger, ont indiqué mardi des organisateurs.

Intitulée "Forum de partenariat Algérie-France", cette rencontre, première du genre, sera axée sur trois ateliers portant sur "Les partenariats publics/privés", "La formation et le transfert de savoir-faire" et "Les innovations en Algérie", a précisé la même source dans son projet de programme. Au cours de ces ateliers des témoignages seront apportés par des représentants d'entreprises algériennes et françaises qui ont réussi leur joint-

venture en Algérie dans des secteurs comme l'eau, le transport, le ciment, les assurances, les banques, la formation, les énergies renouvelables et les industries agroalimentaires. Des entretiens d'affaires entre des opérateurs algériens et leurs homologues français seront également organisés au cours de ce forum, précise le projet de programme. Le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Mohamed Benmeradi a affirmé dimanche dernier lors d'une rencontre avec des parlementaires que cette rencontre constituera une occasion pour nouer de nouveaux partenariats entre les deux parties. *"La rencontre qui aura lieu les 30 et 31 mai à Alger, en présence de quelque*

400 chefs d'entreprise dont une centaine d'entreprises françaises, vise à développer la coopération économique et le partenariat entre les firmes des deux pays", a-t-il souligné lors d'une séance à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée à la coopération économique algéro-française.

M. Benmeradi a indiqué que ce forum verra la participation des ministres français du Commerce extérieur et de l'Industrie ainsi que l'ancien Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, qui co-présidera avec lui les groupes de travail chargés de faire aboutir d'importants dossiers de la coopération économique algéro-française. **R. E.**

MEDEA

Des céréaliculteurs en formation à Constantine

Un groupe de céréaliculteurs de la wilaya de Médéa a pris part, les 17 et 18 mai courant, à des journées de formation agricole accélérées organisées sur des sites de démonstration et des fermes pilotes de la wilaya de Constantine, selon les services agricoles (DSA) de Médéa. Ce cycle de formation de courte durée s'inscrit dans le cadre d'un programme de perfectionnement et d'échange d'expériences entre les céréaliculteurs des régions à vocation céréalière, mis sur pied par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural en vue de permettre aux intervenants de la filière céréalière d'acquérir de nouvelles connaissances et de s'inspirer des expériences réalisées au niveau des zones d'exploitation céréalière.



En sus des cours théoriques traitant des différents aspects rentrant dans le processus de production des céréales, les organisateurs de ces journées ont organisé des visites guidées sur des sites de démonstration nouvellement créés dans la wilaya de Constantine et des fermes pilotes où sont expérimentées les récentes techniques de production de céréales, censées contribuer, d'une part, à la modernisation progressive du processus de production des céréales en Algérie, et l'amélioration du rendement des surfaces cultivées, d'autre part, a précisé la DSA. Ces journées sont également mises à profit pour faire connaître aux hôtes de la wilaya de Constantine l'expérience réussie de cette dernière en matière de culture des légumes secs, dont l'activité et la production au niveau de la wilaya de Médéa peinent à démarrer, en dépit des mesures incitatives introduites par la tutelle pour relancer cette culture.

TIPASA

102 logements AADL attribués

Un quota de 102 logements location-vente, sis au chef-lieu de wilaya de Tipasa, a été distribué, la semaine dernière, par les responsables de la wilaya en présence du directeur régional de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL).

Ce quota fait partie d'un programme de 916 logements inscrit en 2.000 pour la wilaya, dont les premiers logements ont été attribués à partir de 2010. La distribution de lot de 102 logements sur un ensemble de 504 unités, toutes achevées, sera suivie dans les prochains jours par d'autres attributions, selon les responsables de la wilaya. La wilaya de Tipasa avait bénéficié de deux programmes de logements AADL, implantés respectivement à Tipasa (916 logements) et à Koléa (1.084) dont 250 ont été déjà distribués.

APS

CHERCHELL, TRONÇON DE LA VOIE EXPRESS VERS DAMOUS

Le projet retenu pour 2012

En visite de travail dans la wilaya de Tipasa, dimanche dernier, le ministre des travaux publics, Amar Ghoul, a inspecté un tronçon de 48 km de la voie reliant Bou-Ismaïl à Nador. A cette occasion, il a annoncé que le tronçon de la voie Cherchell-Damous, qui prolonge la voie express Alger-Zeralda, a été retenu dans le cadre du programme 2012.

BOUZIANE MEHDI

Lancés en août 2009, les travaux de réalisation du tronçon de la voie express Bou Ismaïl-Cherchell, sur un linéaire de 48 km, avancent à « bonne cadence » a estimé le ministre qui a félicité, à cet égard, les responsables de la wilaya pour le suivi du chantier et pour la levée des contraintes pouvant l'entraver, particulièrement celle liée à l'indemnisation des familles dont les habitations sont implantées sur le tracé.

La livraison de la première section de la voie express, Bou Ismaïl-Tipasa, devrait intervenir avant la fin du mois de juin prochain, a indiqué le ministre qui a estimé également que la seconde section de ce projet Tipasa-Nador (12 km) devrait être livrée au mois de juillet prochain.

La réalisation de ce projet, qualifié de « stratégique » par le ministre permettra de désengorger la circulation routière de six villes côtières, à savoir Bou Ismaïl, Khemisti, Bou Haroun, Aïn Tagourait,



Tipasa, Nador et enfin Cherchell, en réduisant les flux les RN 11 et 67 complètement saturées en été et durant les week-end. En prolongement de la voie express Mazafran-Bou-Ismaïl, ce projet a été confié à une entreprise de construction chinoise (CSCEC) qui s'est engagée à le livrer avant la fin du mois de novembre 2011. Le montant du marché est de 19 milliards DA qui seront consacrés à la réalisation des 48 km de route, 34 ouvrages d'art, un viaduc de 355 mètres, 23 trémies (passages inférieurs), 8 passages supérieurs et 2 échangeurs avec une liaison avec l'autoroute est-ouest à travers une pénétrante sur 17,7 km. Le prolongement de la voie express jusqu'à la daïra de Damous a également été retenu et l'étude doit être « optimisée afin d'éviter des retards de parcours en proposant plusieurs variantes », a également indiqué

le ministre, en rappelant, par ailleurs, que la wilaya a bénéficié, pour l'année 2010, de trois grands projets structurants, à savoir une voie express jusqu'à Damous, une pénétrante vers oued Djer et une liaison avec l'autoroute Est-Ouest.

Le prochain tronçon de la voie express Cherchell-Damous, qui sera réalisé sur une distance de 50 km, est inscrit, lui aussi, dans un souci d'évitement de la route du littoral. Durant sa visite, M. Ghoul n'a pas manqué d'appeler les responsables à inscrire l'ensemble des projets routiers dans la perspective du développement touristique, culturel et économique de la wilaya afin de mettre en valeur l'ensemble de ses atouts, tout en insistant sur la formation sur site des techniciens et ouvriers algériens qui sont au nombre de 1.600 sur les chantiers des travaux publics à Tipasa.

B. M.

TISSEMSILT, AMMARI ET BORDJ EMIR ABDELKADER

Mise en service des CET en juillet prochain

Deux Centres d'enfouissement technique de déchets solides (CET), implantés dans les communes de Ammari et Bordj Emir Abdelkader, seront mis en service à partir du mois de juillet prochain, a annoncé la direction de l'environnement de la wilaya de Tissemsilt.

Ces deux structures, qui ont nécessité une enveloppe de 200 millions de dinars au titre du programme de développement

des Hauts-Plateaux, contribueront à l'éradication des décharges sauvages dans les deux communes et à une gestion rationnelle et écologique des déchets solides, dans le cadre de la protection de l'environnement contre la pollution.

Ayant une durée de vie de dix ans, ces deux structures disposent d'une capacité de traitement pouvant atteindre 30 tonnes/jour, ce qui permettra une prise en

charge des déchets de plus de 30.000 habitants des communes de Ammari, Sidi Abed, Maâcem, Bordj Emir Abdelkader et Youssoufia.

D'autre part, un autre Centre d'enfouissement technique dans la commune de Khemisti, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de 85% devrait être livré avant la fin de l'année en cours. Réalisé pour un coût de 100 millions de dinars au titre du même programme de développement, ce CET permettra le traitement de 15 tonnes de déchets par jour. Le secteur de l'environnement à Tissemsilt a réceptionné, au début 2011, un CET similaire au chef-lieu de wilaya ainsi et deux décharges publiques pour l'enfouissement des déchets ménagers des communes de Bordj Bounaâma et Theniet El Had. Grâce à la mise en service de ce CET, les décharges sauvages tendent à disparaître, surtout à proximité des agglomérations et cités d'habitation de ces deux communes.

Une étude d'un projet de réalisation du premier centre d'enfouissement technique de déchets inertes dans la commune de Tissemsilt sera lancée bientôt. Ce futur projet contribuera à l'élimination des déchets des chantiers de construction.

APS

CONSTANTINE, RÉHABILITATION DE LA POLYCHROMIE DU PALAIS DU BEY

Des firmes étrangères sollicitées

Pour la réhabilitation artistique de la polychromie ornant le haut des murs intérieurs du palais du Bey de Constantine, des firmes étrangères spécialisées ont été sollicitées, a indiqué l'architecte chargé de la restauration de ce patrimoine.

BOUZIANE MEHDI

Ce projet nécessite "un long travail d'art et de précision, requérant un outillage spécifique et une expérience avérée dans le domaine de la restauration du vieux bâti", a souligné M. Abdelaziz Badjadja, dans un entretien avec l'APS.

Le même responsable, qui a mené à leur terme les actions de restauration architecturale de la quasi-totalité du palais, a ajouté que l'ultime phase de cette réhabilitation, considérée comme étant la plus "délicate", reste "tributaire de la décision du ministère de la Culture qui détient les données des contacts menés avec des pools étrangers hautement qualifiés".

Cette inestimable polychromie, qui n'a pas encore livré tous ses secrets, orne les murs du palais sur plus de 2.000 m² et permet la datation et la lecture des différents événements historiques, telles que les batailles auxquelles avait pris part le Bey aux côtés du Dey d'Alger, ainsi que ses différents voyages au Moyen-Orient, a fait observer le chef de projet de cette opération de "renaissance" de ce somptueux palais inspiré des contes des Mille et une nuits.

Sur cette fresque étonnante qui rend compte du périple entrepris par Ahmed



Bey pour arriver aux Lieux Saints de l'Islam, l'on peut admirer Tunis, la Goulette, Tripoli, le port d'Alexandrie, avec des frégates toutes voiles hissées et Le Caire, avec ses mosquées, puis, comme un album d'images et de bande dessinée grandeur nature. La fresque se redéploie encore vers tous les murs intérieurs du palais. Une fresque altérée cependant par la main intrusive de l'administration coloniale qui y avait, à mauvais escient, superposé six autres couches plus récentes, obstruant et dénaturant l'authenticité de ce chef-d'œuvre de l'art reproduisant les féériques splendeurs de l'architecture orientale.

Il s'agirait justement de "purifier" la polychromie originelle, ce qui n'est pas chose aisée puisque nécessitant un travail de précision, l'usage d'une technique parti-

culière et surtout un outillage adéquat et une longue expérience en la matière, ce qu'on ne peut malheureusement pas fournir localement, a affirmé, dans ce contexte, Mme Boussouf, l'une des responsables qui a contribué à la principale phase de la restauration, actuellement achevée, de ce palais. S'exprimant à propos d'une "éventuelle incidence" des travaux de restauration à engager sur le bon fonctionnement du palais, M. Badjadja a affirmé que la nature des actions projetées "n'entraveront en aucun cas la fonctionnalité des lieux" étant donné qu'elles seront menées en parallèle et ne concerneront que les parties supérieures des murs et des galeries de cet édifice, en instance d'être reconverti en musée national d'ethnographie et des arts populaires.

B. M.

RELIZANE

L'irrigation d'appoint pour la céréaliculture



Les participants à une rencontre régionale d'évaluation sur l'irrigation d'appoint, organisée cette semaine à Relizane, ont prôné l'utilisation de cette pratique dans la céréaliculture pour accroître le rendement.

Les représentants des directions des services agricoles, de l'hydraulique et des

coopératives des céréales des wilayas de Tissemsilt, Chlef, Aïn Defla et Relizane, participant à cette rencontre organisée par la Chambre de wilaya de l'agriculture, ont estimé, à cet égard, que cette technique, encore à ses débuts en Algérie, a donné des résultats "très encourageants" atteignant les 60 quintaux à l'hectare. Des représen-

tants du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, qui ont présidé cette rencontre, ont invité les responsables des DSA à encourager les agriculteurs à exploiter les ressources en eau disponibles pour l'irrigation des céréales avec le recours au programme de soutien de l'Etat dans ce domaine. D'autre part, les participants ont mis l'accent sur la nécessité de respecter le schéma technique de la culture des céréales, qui comprend l'acquisition de semences traitées et d'intrants, le labour profond, la fertilisation du sol, le désherbage, l'encadrement technique et autres procédés qui permettent d'accroître le rendement et d'améliorer la qualité.

Au terme de cette rencontre, les directions des services agricoles ont été chargées de faire, à la fin de la campagne moissons-battages, le bilan du respect des techniques d'irrigation d'appoint, du parcours technique et des résultats obtenus, afin de réaliser une analyse qualitative permettant le développement du programme d'irrigation d'appoint. L'irrigation d'appoint des cultures céréalières touche actuellement 2.000 à 3.000 ha dans les wilayas concernées par cette rencontre, selon les participants.

APS

AIN TEMOUCHENT

Réhabilitation et modernisation du réseau routier

Une cinquantaine de kilomètres du réseau routier de la wilaya d'Aïn Témouchent seront bientôt réhabilités et modernisés, a annoncé la Direction des travaux publics (DTP). Le renforcement du réseau routier de la wilaya figure également parmi les objectifs assignés à cette opération dont les études sont à un stade "très avancé", assure la DTP. Il est prévu aussi le renforcement, sur 9 kilomètres, de la RN2 reliant Aïn Kihal à la wilaya de Tlemcen, alors que la route de wilaya 18 (Aïn Témouchent-Sidi Bel-Abbès) sera réhabilitée sur une distance de 9 km. La route de wilaya 26 (El-Malah vers la RN 96 menant à Béni Saf) sera renforcée, quant à elle, en béton bitumineux. Ces actions conforteront les opérations déjà engagées, en fin d'exercice 2010 pour la réhabilitation des RN 95 et 96 reliant, respectivement, Aïn Témouchent et la limite de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, et Hammam Bouhadjar et Sidi Bel-Abbès, a souligné la DTP, ajoutant que les travaux ont atteint un taux d'avancement de plus de 90%. Avec la modernisation du chemin de wilaya (CW) 67 entre Aïn Témouchent et Terga, ces mêmes actions permettront d'augmenter d'une manière significative la capacité des routes, a-t-on assuré en insistant sur l'amélioration des conditions de circulation et de sécurité des usagers. La mise à niveau des principales voies de communication de la wilaya, notamment les RN 2 et 35 reliant Aïn Témouchent à Oran et Tlemcen, contribuera, en outre, à "l'homogénéisation des routes menant vers l'autoroute Est-Ouest". Le dédoublement de la RN 35 et l'évitement de la commune Emir Abdelkader seront renforcés prochainement par la réalisation d'un échangeur qui assurera une meilleure fluidité à la circulation automobile au niveau de cette collectivité locale, a également annoncé la Direction des travaux publics.

TEBESSA

3 nouveaux pôles urbains retenus

Trois nouveaux pôles urbains viennent d'être retenus à Tébessa dans le cadre d'une "extension réfléchie et maîtrisée" de la ville, selon les services de la wilaya. Deux de ces pôles sont prévus à Doukane et El-Mizab, au sud-ouest du chef-lieu de wilaya, tandis que le troisième sera implanté à El-Hammamet, à une vingtaine de km à l'ouest de Tébessa, ont précisé les mêmes services, ajoutant que ces nouvelles zones d'extension urbaine devront abriter "près de la moitié des 21.000 logements accordés à la wilaya au titre du programme quinquennal 2010-2014". Ces projets ont été retenus dans le cadre d'une opération d'actualisation et de mise à niveau des instruments d'urbanisme, a-t-on souligné, faisant état, dans ce contexte, d'un nouveau pôle universitaire à réaliser dans la commune de Boukhaf-Dyr (10 km au nord de Tébessa). Un pôle devant abriter 8.000 nouvelles places pédagogiques et une nouvelle résidence universitaire de 2.000 lits, selon les services de la wilaya de Tébessa. L'opération de mise à niveau des instruments d'urbanisme permettra, outre une restructuration du tissu urbain, d'identifier des assiettes foncières susceptibles de recevoir les projets d'utilité publique et des logements.

L'essor "rapide et souvent désordonné" des différentes communes, avant les années 2000, avait érigé la restructuration des Plans directeurs d'aménagement urbain (PDAU) et les Plans d'occupation des sols (POS) au rang de "priorité" dans cette wilaya. La wilaya de Tébessa a consacré depuis 2006, dans le cadre des actions d'aménagement urbain, une enveloppe de près de 3,5 milliards de dinars pour le financement de 9 opérations d'amélioration urbaine lancées à travers ses 28 communes.

APS

EGYPTE

L'armée dément tout projet de grâce de Moubarak

La double hospitalisation de l'ancien président égyptien et de sa femme, tous deux poursuivis par la justice, alimente les rumeurs d'un traitement de faveur.

Les militaires au pouvoir en Égypte ont démenti mercredi les "rumeurs" selon lesquelles ils envisageraient de gracier l'ancien président Hosni Moubarak, poursuivi pour corruption et abus de pouvoir.

Âgé de 83 ans, Hosni Moubarak est hospitalisé à Charm el-Cheikh, sur les bords de la mer Rouge. Selon les autorités, qui avaient ordonné son placement en détention, il souffre de problèmes cardiaques. Sa femme, Suzanne, a elle aussi été hospitalisée vendredi en raison de troubles cardiaques après avoir appris qu'elle devait être mise en détention. Elle a été libérée mardi. Cette double hospitalisation, qui a évité au couple d'être incarcéré, a alimenté les rumeurs selon lesquelles Hosni et Suzanne Moubarak bénéficiaient d'un traitement de faveur.

"Le conseil suprême des forces armées affirme qu'il n'y a absolument aucune vérité dans ce qui a été publié dans les médias au sujet d'une initiative du conseil visant à gracier l'ancien président Hosni Moubarak et sa famille", écrit la junte sur sa page Facebook. Le conseil "n'intervient d'aucune manière dans les affaires judiciaires et particulièrement en ce qui concerne les symboles de l'ancien régime", ajoute-t-il. Il affirme que ces "rumeurs" sont destinées à diviser le pays.

YÉMEN

Signature de l'accord de sortie de crise

Les parties yéménites devaient signer hier l'accord de sortie de crise au Yémen, proposé par la médiation du Conseil de Coopération du Golfe (CCG), selon des sources de l'opposition yéménite.

Selon ces sources, citées par des médias, le plan du CCG doit être signé par le président Ali Abdallah Saleh et quatre autres membres du parti au pouvoir, le Congrès populaire général (CPG), ainsi que par les représentants des partis de l'opposition.

Cette signature interviendra avant le départ du secrétaire général du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) Abdullatif al-Zayani qui était depuis samedi à Sanaa.

Le SG du CCG a rencontré lundi soir le président yéménite avec qui il a discuté du plan de sortie de crise au Yémen, proposé par les pays du Golfe, et qui lui a fait part des résultats des négociations qu'il avait eues ces deux derniers jours avec les dirigeants du parti au pouvoir et de la coalition de l'opposition.

Le Yémen est le théâtre depuis fin janvier par de manifestations réclamant le départ du président Saleh, au pouvoir depuis 32 ans.

Dans une tentative de régler la crise, le CCG, en tant que médiateur, a présenté aux parties en conflit un plan qui prévoit la formation par l'opposition d'un gouvernement de réconciliation et la démission un mois plus tard du président Saleh en échange de son immunité, puis une élection présidentielle dans les 60 jours.

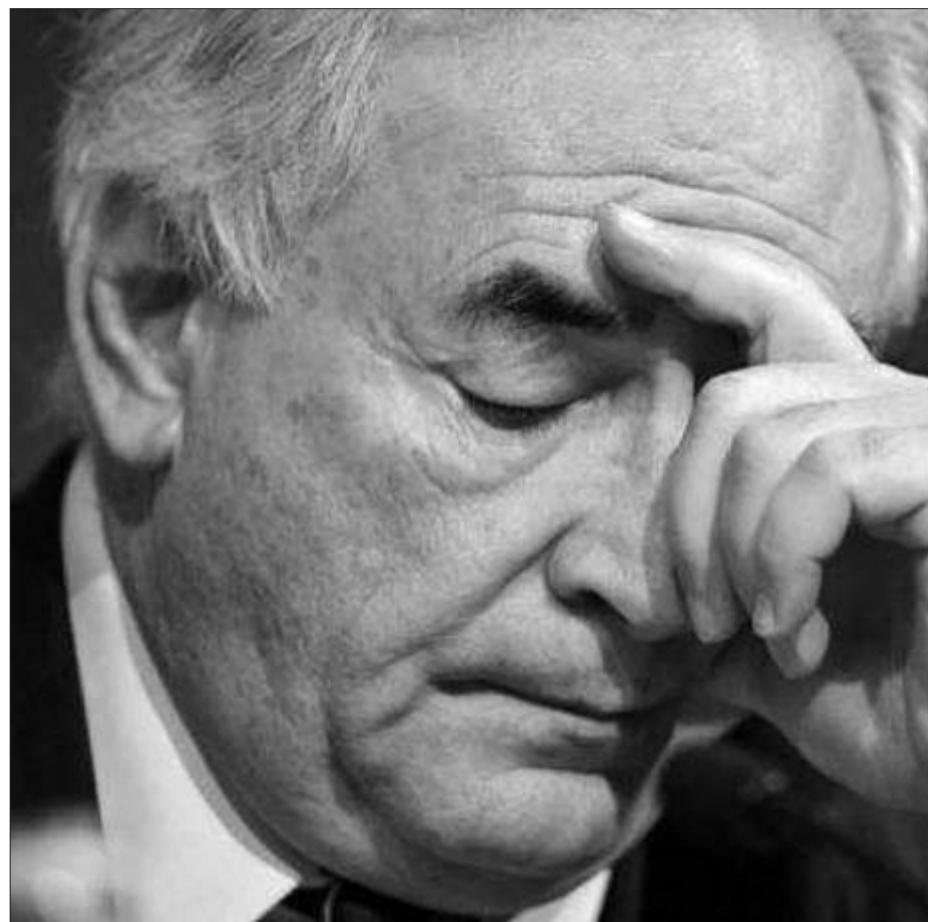
APS

RIKERS ISLAND

DSK placé sous surveillance anti-suicide

Dominique Strauss-Kahn a passé une deuxième nuit à la prison de Rikers Island à New York. Selon un responsable syndical de la prison, DSK a été placé sous surveillance anti-suicide après un entretien psychologique mardi avec une équipe médicale de l'établissement pénitentiaire. Une information confirmée par un porte-parole de la police new-yorkaise, sous couvert de l'anonymat, rapporte le journal Le Monde.

Un porte-parole de l'administration pénitentiaire de New York a déclaré que "l'état de santé d'un détenu est confidentiel". Le "règlement exige que chaque détenu soit évalué en fonction du risque qu'il puisse se faire du mal ou en faire aux autres. L'administration pénitentiaire de la ville de New York observe les mêmes règles de sécurité et de santé pour tous les détenus", précise le document. Auparavant, un porte-parole de la prison avait assuré que DSK "n'est pas en contact avec les autres prisonniers". "Cela ne veut pas dire qu'il sera toujours dans sa cellule. Cela veut dire que quand il en sortira, il sera toujours accompagné d'un gardien." Le directeur général du Fonds monétaire international, âgé de 62 ans, a été placé lundi en détention à Rikers Island, prison située sur une île de l'East River, après qu'une juge lui eut refusé la liberté sous caution. Le sénateur républicain Jeff Sessions, membre de la commission judiciaire du Sénat, a assuré que le procès de Dominique Strauss-Kahn, s'il a lieu, sera "équitable". "C'est notre responsabilité. Quiconque aux Etats-Unis, accusé de ce type de crimes, a le droit d'avoir un procès équitable", a-t-il assuré, alors que des critiques sur le déroulement judiciaire de l'affaire se font entendre en France. DSK est inculpé d'agression



sexuelle et de tentative de viol après une plainte déposée par une employée d'hôtel. Un "grand jury" de 16 à 23 jurés populaires doit se réunir "dans les trois jours" - à compter de lundi -, en secret et en l'absence d'un juge, pour entendre les éléments de preuve de l'accusation et décider d'une inculpation ou non. Si la chambre d'accusation inculpe formellement M. Strauss-Kahn, c'est devant un magistrat d'une juridiction plus élevée mais également de première instance, la New York Supreme Court, que le directeur général du FMI devra comparaître pour se faire signifier officiellement son inculpation. C'est alors que DSK devra dire s'il plaide coupable ou non. A ce jour, il nie toutes les charges qui pèsent contre lui, selon ses avocats, qui comptent également faire appel de la décision de le placer en détention et de lui refuser la liberté sous caution.

Silence radio au FMI

Le FMI a annoncé n'avoir pas réussi à entrer en contact avec DSK, mardi soir. Le FMI estime qu'il est important qu'il puisse contacter Dominique Strauss-Kahn dans un "délai convenable", a précisé un porte-parole alors que des voix s'expriment en faveur d'une transition à la tête de l'institution financière. Deux sources au sein du Fonds monétaire international ont confirmé à Reuters que le conseil d'administration a tenté de joindre DSK pour savoir s'il envisageait ou non de se maintenir à son poste. L'une des sources a précisé qu'une démission du patron du FMI serait la solution idéale, tandis que la seconde source a précisé que ce sentiment n'était pas partagé par les 24 membres du conseil d'administration.

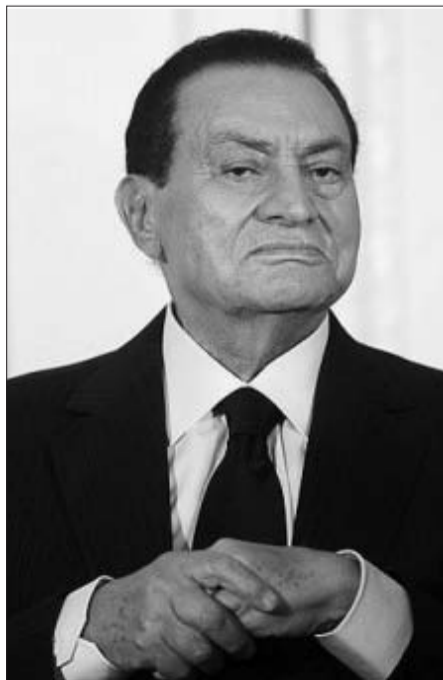
Le Monde / Reuters

ALORS QUE L'AVOCAT DE MOUBARAK NIE LA DISPOSITION DE SON CLIENT À S'EXCUSER

L'armée dément avoir l'intention d'amnistier Moubarak

L'armée égyptienne a démenti hier s'orienter vers une grâce pour l'ancien président Hosni Moubarak tandis que son avocat nie les intentions de son client de présenter ses excuses à la nation et plaider en faveur d'une amnistie. Répondant sur sa page officielle Facebook à ce qui a été rapporté par les médias, le Conseil suprême des forces armées, qui dirige le pays, a affirmé que l'orientation vers une grâce pour l'ancien président Hosni Moubarak ou sa famille n'est absolument pas vraie. Le journal indépendant égyptien *al-Chorouk* avait affirmé que M. Moubarak préparait une lettre dans laquelle il présenterait des excuses aux Égyptiens et remettrait ses avoirs à l'Etat, dans l'espoir d'obtenir une amnistie de la part du Conseil suprême des forces armées. Moubarak et son épouse étaient disposés à renoncer à tous leurs biens afin d'éviter toute poursuite judiciaire, selon le journal qui n'a pas précisé s'il s'agissait des biens à l'intérieur et à l'extérieur du pays ou uniquement à l'intérieur.

Par ailleurs, le Conseil a souligné qu'il n'interviendrait en aucune manière



dans les procédures juridiques relatives au jugement des symboles de l'ancien régime mettant en garde contre les informations et rumeurs visant à "créer la division au sein de la société égyptienne". L'épouse de l'ex-

président égyptien Hosni Moubarak, Suzanne, en détention préventive, a été remise en liberté mardi après avoir remis ses avoirs à l'Etat estimés à plus de 4 millions de dollars.

Les autorités judiciaires ont également libéré sous caution Zakaria Ouzama, chef de cabinet de l'ancien président (200.000 livres) et Fethi Serour, président du conseil du peuple (100.000 livres).

D'autre part Farid Dib, avocat de l'ancien président, a démenti les intentions de Moubarak de présenter ses excuses au peuple. Dans des déclarations à la presse, l'avocat a démenti les allégations selon lesquelles l'ex-président aurait renoncé à ses biens.

Il a nié dans ce sens la possession par Moubarak de fonds pouvant faire objet de concession sauf ses salaires en tant que président de la République et ses distinctions de l'ordre de l'Etoile de Sinaï et des deux étoiles de la légion d'honneur estimées chacune à 20.000 livres (plus de 3.500 dollars). La possibilité de gracier l'ex-président égyptien a suscité une vive polémique. Plusieurs analystes estiment qu'il s'agit d'une "dérobade" de la justice.

CHAMPIONNATS
AFRICAINS

La chance
de l'Espérance,
l'embellie d'Al Ahly

Page 14

MIDI

Sport

FOOTBALL
CLASSEMENT FIFA

L'Algérie
perd une
place

Page 13

EN PRÉVISION DU MATCH FACE AU MAROC

L'OPTIMISME DE BENCHIKHA...

Lire page 12



Lire page 13



FOOTBALL- CHAMPIONNAT LIGUE 1 (23È J)

L'ASO CHLEF EN CONQUÉRANT À ORAN

Lire page 13

CHAMPIONNAT L2 (26E JOURNÉE)

RCK - NAHD, UN DERBY INDÉCIS

Lire page 13



EN PRÉVISION DU MATCH FACE AU MAROC

L'optimisme de Benchikha

Abdelhak Benchikha a animé une conférence de presse, hier, au centre de presse du complexe olympique Mohamed-Boudiaf, à Alger.

PAR MOURAD SALHI

La rencontre prévue le 4 juin prochain à Marrakech entre la sélection algérienne et son homologue marocaine sera une finale, et le vainqueur aura fait un sérieux pas vers la qualification », a affirmé le sélectionneur national, Abdelhak Benchikha s'exprimant au sujet de la rencontre qui mettra aux prises les équipes algérienne et marocaine dans moins d'une quinzaine de jours.

« Une analyse statistique de l'équipe a été faite en France »

Après avoir rendu un grand hommage aux journalistes, qui ont contribué à la réussite de l'événement d'Annaba, Abdelhak Benchikha a déclaré que la réussite n'a pas touché uniquement le plan organisationnel, assurant que même sur le terrain l'équipe algérienne était plus présente par rapport à son adversaire. « Le joueur est un individu égoïste et fragile, un article de presse pourra influencer son comportement. Concernant maintenant la manche aller, nous avons procédé aussitôt à une analyse statistique de la surface de réparation, de celles - technique, visuelles - que nous avons l'habitude de faire à chaque fois. L'étude a été faite dans un bureau d'études français spécialisé en la matière.

Les résultats indiquent qu'on peut mieux jouer par rapport aux Marocains, les résultats sont là, l'équipe algérienne a enregistré 190 passes, ce qui prouve notre jeu collectif. Pendant les 90 minutes de la rencontre nous avons pu nous infiltrer à 22 reprises dans la surface de réparation, ce qui dénote l'intention de marquer. L'équipe algérienne a tenté 8 tirs contre un seul pour l'équipe adverse. Sur le plan individuel, Khaled Lemouchia de l'Entente Sétif a fait une bonne partie. Yebda a touché le plus le ballon, 46 fois, alors que la meilleure relation sur le terrain était celle entre Boudebouz et Yebda, voila entre autres quelques statistiques qui résument comme il se doit notre envie de gagner » a indiqué le sélectionneur national à propos du bilan du match d'Annaba. « A la fin de ce match, ajoute Benchikha, nous avons fait un rapport détaillé de chaque élément, ce rapport sera pris en compte lors de notre stage d'Espagne ».

« Le choix des joueurs s'est effectué sur 3 critères »

Concernant le choix des joueurs devant prendre part au match,



Abdelhak Benchikha tient encore une fois à défendre sa position en indiquant : « Le choix des joueurs a été fait sur trois critères très importants, à savoir la forme, je ne peux pas prendre un joueur blessé, c'est une évidence... La disponibilité, le joueur doit avoir un temps de jeu important et enfin, le dernier point que je trouve très important, c'est la discipline » a justifié Benchikha ses choix. Concernant Abdoun qui a été, pourtant l'auteur de plusieurs passes décisives avec son club Cavala, et deuxième meilleur joueur du championnat Grec et donc regroupant les trois critères énumérés par Benchikha ce dernier explique « qu'il y a toujours un choix à faire », et puis ajoute le coach, « je n'ai jamais enlevé un joueur, ceux qui n'ont pas été retenus sont victimes de leurs postes, tout comme Halliche et Ghazal.

Peut-être allez-vous me poser la question sur Metmour qui revient en sélection, et qui est sur le même registre que Halliche, moi je dirai que Metmour, même s'il ne joue pas souvent avec son club, est toujours présent avec l'équipe réserve ». Pour ce qui concerne le cas de Chaouchi, qui revient à chaque fois, Abdelhak Benchikha explique simplement : « Je souhaite pouvoir lire un jour dans la presse que ce joueur a sauvé son club, par exemple, d'une défaite, a sorti un grand match... mais malheureusement Chaouchi est surmédiatisé, on entend toujours dire qu'il n'est pas d'accord avec son coach ou qu'il s'est bagarré avec l'un de ses coéquipiers ». « Sur le plan technique, Chaouchi mérite-t-il une sélection ? » s'interroge Benchikha. Hocine Metref a déclaré, dernièrement, « que la non convocation de Chaouchi est une injustice... », Benchikha qualifie cette déclaration de positive « Metref a raison de dire cela, cela prouve qu'il veut servir son

pays ». Concernant Abdel Moumen Djabou, le sélectionneur national estime que le joueur est victime « de la mauvaise saison de son club ».

Contrairement à son premier point de presse lors duquel il avait insisté sur l'importance de retenir les joueurs locaux, cette fois-ci Benchikha et même s'il refuse l'idée de changement de cap, a déclaré qu'il maintient sa stratégie « je ne fais pas de politique, l'avenir de cette équipe passe avant tout. Je n'ai jamais changé de cap, le joueur local n'est plus celui du début du championnat, il perd de plus en plus ses qualités » a expliqué Benchikha.

« Ma réponse à Girets sera sur le terrain »

Répondant à une question d'un confrère sur les dernières déclarations de Girets, entraîneur de l'équipe marocaine, lequel a entamé une guerre psychologique, Abdelhak Benchikha a refusé d'engager une polémique indiquant que « l'entraîneur marocain a raison de déclencher une guerre psychologique, vu que son équipe a perdu la manche aller. C'est tout à fait normal pour un coach qui a perdu et qui cherche une revanche » se contenterait-il de dire ajoutant que « la réponse se fera sur le terrain pendant 90 minutes ». Benchikha dira en outre « j'ai donné des consignes à mes joueurs de ne plus faire de commentaires sur ce match et de s'occuper exclusivement de leurs affaires personnelles au sein de leur clubs respectifs, d'autant qu'ils sont en fin de saison ».

« Les joueurs non convoqués sont invités à Marrakech »

L'invitation est faite à tous les joueurs, sans exception aucune, de venir assister au match à Marrakech « Nous avons invité à venir à Marrakech, pour nous soutenir. Tous les joueurs non convoqués doivent

venir nous soutenir.

C'est une invitation ouverte à Meghni, Halliche et à tous les autres. J'aurais souhaité que Meghni participe à ce match face au Maroc, mais il manquait du temps de jeu. Malheureusement pour lui et pour nous, il est à chaque fois convoqué en équipe A avant d'être écarté la veille du match de la liste des 18. C'est difficile pour lui, mais c'est le football » a regretté Benchikha.

« Le groupe ne sera au complet qu'à la fin de ce mois »

Trois joueurs seulement, Madjid Bougherra des Glasgow Rangers, Ismail Bouzid le sociétaire de Heart of Midlothian et Rafik Djebbour de l'Olympiakos seront présents dès le premier jour du stage en Espagne l'arrivée des joueurs convoqués se fera, comme d'habitude, au fur et à mesure de leur libération par leurs clubs respectifs. « Les dates Fifa nous posent toujours des problèmes, n'empêche... nous avons essayé de régler ce problème avec les clubs respectifs des joueurs convoqués. Leur arrivée en Espagne s'étalera du 22 au 30 du mois en cours. Certains professionnels disputeront des matches avec leurs clubs le 29 mai » a encore précisé Benchikha. Les cinq joueurs locaux : Zemmamouche, Doukha, Hadj Aïssa, Lemouchia et Soudani rallieront, quant à eux, le groupe juste après la 23^e journée du championnat national de Ligue 1 prévue samedi prochain.

« J'ai un contrat valide jusqu'à la Coupe d'Afrique 2012 »

Le sélectionneur national Abdelhak Benchikha a tenu à mettre fin aux rumeurs qui disent qu'il n'a pas signé de contrat avec la FAF. Il dira à ce propos « J'ai un contrat jusqu'en 2012 avec des clauses bien précises, entre autres la qualification à la Coupe d'Afrique 2012. C'est un contrat objectif.

Le président de la Fédération m'a donné tous les moyens nécessaires pour atteindre cet objectif », a-t-il indiqué.

« Il y a une forte possibilité de disputer un match amical »

« La sélection algérienne de football pourra disputer un match amical le 27 ou le 28 de ce mois, au cours de son stage en Espagne, avant de rallier le Maroc le 1^{er} juin prochain » c'est ce qu'a indiqué Benchikha hier au cours de sa conférence de presse. « Des démarches sont en cours pour la programmation d'un match amical, le 27 ou le 28 mai, à l'occasion de notre stage à Murcie avant d'entamer le gros du travail en vue de notre rencontre face au Maroc » a expliqué Benchikha. M. S.

CHAMPIONNAT L2

RCK - NAHD un derby indécis

Le nouveau leader de la Ligue 2, le NA Hussein Dey, a rendez-vous, vendredi, avec le derby de la capitale face au RC Kouba, lors de la 26^e journée du championnat de football, avec l'objectif de sortir indemne pour garder les commandes et éviter un retour des poursuivants. Les Sang et Or, qui se sont emparés le week-end dernier du leadership, tenteront de s'offrir le derby face au Raed qui ne l'est pas du tout au classement avec sa 8^e place, à neuf longueurs du podium qui assure l'accession en Ligue 1. Une victoire du NAHD lui permettrait aussi de prendre sa revanche du match aller, lorsque les Koubéens avaient réussi à tenir en échec les Sang et Or sur leur terrain (0-0). Ce derby, qui se jouera au stade Benhaddad, drainera certainement une grande foule comme toujours vu la rivalité existant entre les supporters des deux camps. Le vainqueur, s'il y en aura un, fêtera, à coup sûr, pendant de longs jours son succès. Le dauphin du NAHD, le CS Constantine, traverse un passage à vide depuis plusieurs journées qui lui a coûté le fauteuil de leader. La réception (à huis clos) de l'ASM Oran, 6^e, pourrait constituer l'occasion pour se relancer avec l'espoir de reprendre la première place qu'il a occupée depuis le début du championnat dans le cas d'une défaite du NAHD. De son côté, le CA Batna, 3^e, effectuera un périlleux déplacement à Alger pour croiser le fer, au stade de Baraki, avec le Paradou AC qui joue sa survie en Ligue 2. Les Batnéens risquent de laisser des plumes face aux hommes de Bouhellal, 14^e, qui ne comptent que quatre points d'avance sur le premier reléguable, l'AB Merouana en l'occurrence. L'O Médéa (4^e), qui caresse le rêve d'accéder en Ligue 1, accueille l'US Biskra dans une rencontre a priori à sa portée. Les Médéens, difficiles à manier chez eux, joueront avec la ferme détermination de battre Biskra et espérer en même temps une défaite du CAB pour revenir à deux unités. L'USM Bel-Abbès, 5^e, se trouve pratiquement dans la même situation. Elle garde d'infimes chances pour accéder mais ne veut pas lâcher prise, à cinq journées de l'épilogue. Les gars de la "Mekerra" accueillent, pour le compte de la 26^e journée, l'ES Mostaganem qui n'a plus rien à espérer du championnat. La lutte pour le maintien s'annonce acharnée car, mis à part le CR Témouchent, la lanterne rouge qui devrait évoluer au palier inférieur la saison prochaine, le nom de la deuxième équipe qui sera reléguée reste incertain. L'autre place de reléguable est occupée actuellement par l'ABM, qui reçoit le SA Mohammadia avec l'obligation d'empocher les trois points de la victoire pour espérer réduire l'écart sur le PAC. La JSM Skikda, 13^e, sera mise à rude épreuve à l'occasion de son déplacement à Aïn Témouchent pour affronter la lanterne rouge qui veut jouer le jeu jusqu'au bout. La dernière rencontre au programme, MSP Batna - MO Constantine, comptera pour du beurre pour les locaux qui ont tout perdu cette saison, alors que les Constantinois, 12^e, n'auront pas le droit à l'erreur s'ils ne veulent pas compromettre leur avenir en L2.

Programme des rencontres de la 26^e journée

Sidi Bel-Abbès	: USM Bel-Abbès - ES Mostaganem
Alger (Baraki)	: Paradou AC - CA Batna
Médéa	: O Médéa - US Biskra
Alger (Kouba)	: RC Kouba - NA Hussein Dey
Témouchent	: CR Témouchent - JSM Skikda
Merouana	: AB Merouana - SA Mohammadia
Constantine	: CS Constantine - ASM Oran
Batna	: MSP Batna - MO Constantine

FOOTBALL- CHAMPIONNAT LIGUE 1

L'ASO Chlef en conquérant à Oran, choc entre mal classés

La 23^e journée du championnat professionnel de Ligue 1, qui se jouera samedi dans son intégralité, offrira de belles affiches avec le choc entre le MC Alger et l'ES Sétif, alors que le leader, l'ASO Chlef, effectuera un déplacement périlleux à Oran pour donner la réplique au MCO, dans un derby prometteur.

L'ASO Chlef, qui caracole en tête du classement avec 44 pts, sera certainement mis à rude épreuve du côté d'El Bahja, où le MCO l'attend au pied levé pour mettre fin à sa mauvaise série. L'enjeu de cette rencontre est de taille, puisque le Chéliéfiens, accrochés pour la première fois at home (0-0) par le MC Saïda, tenteront de revenir avec un bon résultat pour s'approcher davantage du titre, alors que le MCO (5^e, 31 pts) aura à cœur de progresser vers le podium. L'ES Sétif, battue à domicile mardi par la JSM Béjaïa (2-1), sera en appel à Alger où elle devra se rendre au stade Omar Hamadi pour donner la réplique au MC Alger, qui semble retrouver ses sensations après sa brillante qualification en phase de poules de la Ligue des champions, et surtout son dernier succès lors du derby face au voisin de l'USM Alger (2-1). Ce classique qui se jouera sans la présence du public, huis clos oblige, sera a priori très équilibré et ouvert à tous les pronostics, même si les Rouge et Vert, veulent rester sur la bonne dynamique, et surtout mettre à profit la mauvaise période que traverse leur adversaire du jour. Un succès des Algérois leur permettrait d'occuper le milieu du classement et faire ainsi un grand pas vers le main-



ten, alors que les Sétifiens joueront carrément pour une place qualificative à une compétition internationale, et cela passera inéluctablement par un bon résultat à Alger. Le CR Belouizdad (2^e, 38 pts), qui reste sur un carton historique face à la JS Kabylie (7-1), qui lui a permis de s'emparer du poste de dauphin, recevra une équipe du CABB Areridj qui lutte pour son maintien. Le CABB (16, 21 pts) qui n'a plus droit à l'erreur, devra sortir le grand jeu au stade du 20 août 1955, pour espérer se maintenir en Ligue 1, même si sa mission s'annonce plus que délicate devant le CRB qui carbure à plein régime.

JSK-USMH, les Kabyles veulent désamorcer la crise

Le stade du 1^{er} Novembre de Tizi-Ouzou abritera le troisième face à face de la saison entre la JSK et l'USM Harrach, après 20 jours de la finale de la Coupe d'Algérie, qui a vu le club phare de Djurdjura décrocher sa 5^e couronne. La JSK, qui reste sur trois défaites de rang, est appelée à revoir sa copie devant des

Béjaouis, vainqueurs à Sétif (2-1), feront un voyage périlleux pour croiser le fer avec le MCS, qui n'est pas prête de laisser filer des points à domicile. Au bas du classement, le stade de Hadjout abritera le choc du bas du classement entre l'USM Blida (15^e, 21 pts) et le WA Tlemcen (14^e, 22 pts), où le faux pas pour l'une ou l'autre équipe serait lourd de conséquences. L'USMB, qui reste sur une défaite au stade du 20 Août 1955 face au CRB (1-0), n'aura d'autre alternative que de réagir, d'autant qu'il aura en face un concurrent direct pour le maintien. De son côté, le WAT qui a repris espoir après sa victoire devant l'AS Khroub (2-0), cherchera à éviter la défaite qui pourrait être fatale pour les gars des Zianides. Une rencontre qui s'annonce très disputée de part et d'autre vu l'enjeu qui caractérisera les débats. L'USM Alger (13^e, 23 pts), qui est en train de jouer avec le feu, ira défier le MCE Eulma (9^e, 26 pts), une équipe qui veut se rapprocher davantage de son objectif du maintien. Au moment où les amoureux du club phare de Soutara ont cru voir le bout du tunnel avec le succès face à l'USMB (1-0), l'USMA est retombé dans ses travers après sa défaite lors du derby face au MCA. Enfin, l'ASK (12^e, 24 pts), et l'USM Annaba (10^e, 26 pts), se livreront un match avec l'objectif commun de s'éloigner de la zone de turbulences.

Programme des rencontres de la 25^e journée

El Eulma	: MCE Eulma- USM Alger
Hadjout	: USM Blida- WA Tlemcen
Saïda	: MC Saïda- JSM Béjaïa
Tizi-Ouzou	: JS Kabylie- USM Harrach (huis clos)
Alger (20-Août-1955)	: CR Belouizdad- CABB Areridj
Oran (Ahmed-Zabana)	: MC Oran- ASO Chlef
Khroub	: AS Khroub- USM Annaba
Alger (Omar-Hamadi)	: MC Alger- ES Sétif (huis clos)

CLASSEMENT FIFA

L'Algérie perd une place

La sélection algérienne de football a perdu une place et occupe désormais la 41^e position au classement du mois de mai de la Fédération internationale de football (Fifa), publié hier par l'instance mondiale sur son site officiel. Au niveau africain, l'Algérie est à la septième place, devancée par le Ghana (15^e), la Côte d'Ivoire (21^e), l'Egypte (36^e), l'Afrique du Sud (38^e+1), Nigeria (39^e-1), et le Sénégal (40^e, +11). Le prochain adversaire des Verts en qualifications de la CAN-2012, le Maroc, pointe à la 73^e place mondiale (-1). La

Tanzanie et la République Centrafricaine qui se trouvent dans le même groupe que l'Algérie aux éliminatoires de la CAN-2012, sont respectivement 113^e (+1) et 117^e (-5). Seuls sept matches internationaux "A" -tous amicaux- ont été disputés depuis la dernière édition du Classement mondial FIFA. Ces derniers n'ont eu aucune répercussion sur la tête du classement : l'Espagne, les Pays-Bas et le Brésil restent ainsi indétrônables devant l'Allemagne et l'Argentine. De manière générale, peu de changements importants ont eu lieu au

cours de ces dernières semaines. Au sein des 25 premiers, le Chili (13^e, plus 1) et le Japon (14^e, moins 1) s'échangent tout simplement leur place, Le Sénégal (40^eème, plus 11) enregistre pour sa part une belle progression, ce qui lui permet de réintégrer le Top 50 qu'il avait quitté en janvier 2009. Si aucune sortie n'est à déplorer dans le Top 50 - l'Albanie (inchangé) et la Colombie (moins 1) se partagent la 50^e place - sa composition s'est légèrement modifiée en faveur de l'Afrique. L'Union européenne de football (UEFA) mène toujours avec 29

représentants parmi les 50 meilleures équipes, suivie de la CAF (9 équipes dans le Top 50), la Conmebol (6), l'AFC (4), la Concacaf (3) et l'OFC (0). L'Afghanistan (164^e, plus 10) est, ce mois-ci, la seule nation à enregistrer son meilleur classement depuis 1993. L'Afrique du Sud (38^e, plus 1), le Malawi (72^e, plus 6) et le Népal (147^e, plus 3) enregistrent, quant à eux, leur meilleur classement depuis la refonte du système de calcul de juillet 2006. Le prochain classement mondial Fifa sera publié le 29 juin 2011.

WOLFSBURG

Diego ne
reviendra pas

Le meneur de jeu brésilien de Wolfsburg Diego, qui avait refusé de participer au dernier match de la saison, décisif pour le maintien, parce qu'il n'était pas titulaire, ne jouera plus pour l'équipe première, affirme le quotidien Bild de mercredi.

Selon le journal populaire, l'entraîneur Felix Magath a clairement signifié au président du conseil de surveillance du club, Francisco Javier Garcia Sanz, lors d'une réunion lundi soir, que si Diego n'était pas transféré il l'enverrait jouer la saison prochaine avec la réserve en quatrième division.

Titulaire d'un passeport italien, le milieu de terrain, davantage abonné aux écarts de comportements qu'aux performances sportives la saison dernière, peut être aligné en tant que joueur européen à ce niveau de compétition, souligne Bild.

Wolfsburg serait prêt à considérer une offre si elle atteignait 10 millions d'euros, alors que le joueur avait été acheté 15 millions en juillet dernier à la Juventus Turin, poursuit le journal.

Diego avait déjà été sanctionné d'une amende se chiffrant en dizaines de milliers d'euros pour avoir quitté la réunion d'avant-match, après l'annonce de la composition de l'équipe retenue pour affronter Hoffenheim et il avait ensuite refusé de partir avec ses coéquipiers au stade.

Wolfsburg s'était finalement imposé 3 à 1 et a assuré son maintien en Bundesliga.

Le Brésilien, actuellement en vacances au Brésil jusqu'au 23 juin, s'était entraîné comme si de rien n'était le lendemain matin, après avoir présenté ses excuses à certains de ses coéquipiers. "L'important est d'avoir assuré notre maintien, je suis sous contrat avec Wolfsburg, on va discuter pour trouver une solution", avait alors déclaré le meneur de jeu.

MANCHESTER CITY

Tevez va rester



L'attaquant argentin Carlos Tevez va rester à Manchester City la saison prochaine, a assuré mardi le manager des Citizens Roberto Mancini.

"Il a un contrat de cinq ans et il nous a dit qu'il voulait rester", a affirmé Mancini, à l'issue de la victoire des siens devant Stoke City (3-0) en championnat, grâce à un doublé de l'Argentin.

"Je lui ai parlé à plusieurs reprises ces 20 derniers jours. Et mon opinion est que Carlos va rester la saison prochaine", a ajouté Mancini, martelant que Tevez n'avait "aucun problème".

Le futur de Tevez à City était mis en suspens après que le joueur a transmis une demande de transfert en décembre, puis a évoqué en marge de la victoire en FA Cup le week-end dernier des raisons familiales qui pourraient le forcer à rentrer en Amérique du Sud. "En décembre il avait un problème. Mais tout le monde peut changer d'avis", a rétorqué Mancini mardi.

CHAMPIONNATS AFRICAINS

La chance de l'Espérance,
l'embellie d'Al Ahly

En Tunisie comme en Égypte, de vieilles rivalités occupent à nouveau le devant de la scène. Le Zamalek conserve ainsi une mince avance sur Al Ahly, pendant que l'Espérance et l'Étoile du Sahel poursuivent leur duel au sommet. En Algérie, l'ASO Chlef possède toujours une belle marge de manœuvre. Enfin, les leaders-surprises se succèdent en Angola.

Ligue 1 de Tunisie : La pluie
au secours de l'Espérance

Après avoir abandonné des points précieux en milieu de semaine, l'Espérance a repris les commandes du championnat ce week-end, à la faveur d'un net succès 3-0 sur le terrain du troisième, le CS Sfaxien. Le grand club de Tunis ne doit cependant son avance de trois points qu'à l'abandon du match entre la JS Kairouan et l'Étoile du Sahel à la mi-temps, en raison de fortes averses.

L'affiche :

Ancien vainqueur de la Coupe de la Confédération de la CAF, le CS Sfaxien comptait bien profiter de la venue de l'Espérance pour ramener son retard sur le leader à quatre unités. Malheureusement, les espoirs des locaux n'auront duré que 20 minutes, le temps pour les Sang et Or de prendre l'avantage par Oussama Darragi. Dramane Traoré et Youssef Mskani ont corsé l'addition à douze minutes du terme, permettant ainsi à l'Espérance d'atteindre la barre des 40 points.

À la Une :

Le retrait de l'Étoile du Sahel de la Coupe de la Confédération de la CAF a fait couler beaucoup d'encre cette semaine. Dans ce contexte troublé, les supporters s'attendaient à un déplacement difficile à Kairouan. Les deux équipes ont rejoint les vestiaires sur un score de parité, avant qu'un gros orage ne contraigne l'arbitre à interrompre les débats. Le match aura finalement lieu en milieu de semaine. Quant à l'Étoile, elle doit désormais s'imposer pour revenir à hauteur de l'Espérance.

GiraBola d'Angola :
Nouvelles têtes en tête

Depuis quelques années, le championnat angolais connaît une véritable révolution. Habités à dominer la compétition, les grands clubs du pays sont aujourd'hui en passe de céder le pas à une nouvelle génération de prétendants ambitieux. Il va donc falloir s'habituer à découvrir de nouveaux noms en tête du classement. Vainqueur 2-0 de Primeiro de Maio ce week-end, Kabuscorp partage désormais le fauteuil de leader avec le Recreativo Libolo, tenu en échec par Sagrada Esperanca.

L'affiche :

Éliminé de justesse en Ligue des champions de la CAF dans la semaine, InterClube s'attendait à vivre un déplacement périlleux sur le terrain du FC Cabinda. Les joueurs du club de Luanda se sont rassurés en rapportant un bon



match nul (0-0). Cette performance confirme les bons résultats enregistrés par le Portugais Antonio Caldas, qui assure l'intérim à la tête de l'équipe première depuis le début de la saison.

À la Une :

Abel et Sawu ont signé le succès de Kabuscorp sur Primeiro de Maio à l'Estádio dos Coqueiros de Luanda. Premier après neuf journées, le club de la capitale peut remercier son milieu de terrain Doutor Lamy, encore auteur d'une performance de très haut niveau dimanche.

Premier League d'Égypte :
Comme au bon vieux temps

À l'approche de la dernière ligne droite, les deux géants du Caire semblent bien partis pour se disputer le titre jusqu'au bout. En s'imposant 2:1 sur le terrain de Wadi Degla SC, Al Ahly est revenu à un point de son rival de toujours. La veille, le Zamalek avait mis la pression sur son voisin en signant une large victoire 3:0.

L'affiche :

Il aura fallu patienter 80 minutes pour voir les attaquants du Zamalek trouver la faille dans la défense de Smouha, pourtant avant-dernier du classement. Les remplaçants Ahmed Gaafar et Hussein Yasser ont néanmoins réussi à éviter au leader une contre-performance embarrassante. L'international Mahmoud "Shikabala" Abdel Razek s'est ensuite chargé de donner un peu plus d'ampleur à la victoire des Chevaliers blancs.

À la Une :

L'attaquant Dominique da Silva a souvent encouru les foudres de la commission de discipline ces dernières semaines. Ce week-end, l'international mauritanien a choisi de montrer un bien meilleur visage en inscrivant le but de la victoire d'Al Ahly sur Wadi Degla, qui a passé près d'une heure en infériorité numérique. Les Diables rouges ont remporté cinq de leurs six derniers matches et n'ont plus goûté à la défaite depuis 12 rencontres.

Première Division d'Algérie :
Chlef serein

Accroché à domicile par le MC Saïda

(0-0), l'ASO Chlef a abandonné un peu de terrain à ses poursuivants. L'indéboulonnable leader conserve néanmoins huit points d'avance sur son dauphin. En l'absence de l'Entente de Sétif, éliminée de la Ligue des champions de la CAF au Cameroun, l'USM El Harrach et le CR Belouizdad réalisent la bonne opération du week-end en reprenant la deuxième et la troisième place, respectivement.

L'affiche :

Depuis sa qualification pour la phase de poules de la Ligue des champions de la CAF, le Mouloudia Alger se prend à rêver d'un retour des beaux jours. Son récent succès 2:1 sur l'USM Alger dans le grand derby de la capitale semble en tout cas confirmer ses bonnes dispositions actuelles. Le défenseur Hamza Zeddani a débloqué le compteur du MCA dès la sixième minute, avant que Youssef Sofiane ne double la mise juste avant l'heure de jeu. L'USMA a rapidement réduit l'écart, sans toutefois parvenir à égaliser.

À la Une :

Membre de l'équipe d'Algérie sacrée championne d'Afrique en 1990, Djamel Menad est une légende vivante en Algérie. Malheureusement, son aura n'a pas empêché les dirigeants de la JSM Bejaia de le remercier à l'issue de la récente défaite 0-2 à domicile contre l'USM El Harrach.

Ailleurs

Tarik Sektioui a inscrit l'unique but de la victoire du MAS Fès sur le Wydad Casablanca. Grâce à ce succès, les hommes de Rachid Taoussi conservent la deuxième place de la Botola du Maroc, derrière le Raja Casablanca.

La Premier League d'Afrique du Sud livrera son verdict samedi. En cas de succès à domicile contre Maritzburg United, l'Ajax Cape Town sera assuré de remporter le premier titre de son histoire.

Dolphin FC (46 points) et les Sunshine Stars (42 points) poursuivent leur échappée en tête du championnat du Nigeria. Les deux candidats au titre l'ont encore emporté ce week-end et comptent respectivement onze et sept points d'avance sur le troisième.

BAHIYYIH NAKHJAVANI À ALGER

Un nouveau regard, une nouvelle littérature

Dans le cadre des rencontres littéraires initiées par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) en partenariat avec les éditions Actes Sud, l'écrivaine iranienne Bahiyyih Nakhjavani sera le samedi 21 mai à partir de 16h l'invitée d'honneur de Diwan Dar Abdellatif.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Après l'écrivain libanais Jabbour Douaihy qui a été l'écrivain phare le 7 mai passé, l'AARC renoue avec les événements culturels originaux avec cet autre invité. Depuis novembre 2010, l'AARC, le Diwan Dar Abdellatif, en partenariat avec les éditions Actes Sud, propose un cycle de rencontres avec des écrivains issus des cinq continents. Le Diwan Dar Abdellatif a déjà reçu Nimrod, Luigi Guarnieri, Andreï Guelassimov et Emmelene Landon. Jusqu'à juin 2011, il accueillera Jabbour Douaihy, Bahiyyih Nakhjavani, Waciny Laredj, José Carlos Somoza, Mathias Enard et Farouk Mardam Bey. Ainsi, avec cet événement organisé depuis 2009, l'AARC, par le biais de Diwan Dar Abdellatif, fait de son espace un lieu pour des échanges culturels ouverts aux artistes de toutes disciplines, écrivains, chercheurs et acteurs divers de la vie culturelle. Diwan Dar Abdellatif vise, en effet, à donner de la visibilité à leurs créations et idées et à leur offrir des occasions de rencontre avec les publics dans un cadre magnifique qui incarne l'histoire culturelle du pays. C'est un programme qui se déroule principalement à

Dar Abdellatif mais rayonne aussi dans divers lieux culturels. Des thèmes nouveaux et originaux sur les divers territoires de l'art ont été proposés au Diwan Dar Abdellatif en privilégiant les aires géoculturelles du Monde arabe, de l'Afrique et de la Méditerranée. Bahiyyih Nakhjavani est née en Iran, mais elle a grandi en Ouganda et a fait ses études secondaires et universitaires en Angleterre et aux Etats-Unis. Elle s'est consacrée durant ces vingt dernières années, dans diverses régions du monde, dont en Belgique, à l'enseignement de l'anglais, des littératures anglophones et de l'art. Elle vit actuellement en France.

Son premier roman, *La sacoche*, paru en 2000 en anglais *The Saddlebag*, a rencontré un succès international. Traduit dans de multiples langues, le livre raconte l'histoire d'une sacoche singulière. Au milieu du 19^e siècle, une caravane de voyageurs progresse dans le désert sur une route proche de La Mecque. Se croisent alors neuf destinées qui toutes basculent au moment où chacune entre en possession de cette sacoche remplie de textes dont la teneur reste mystérieuse. Se succèdent un voleur romantique épris de liberté, une jeune fiancée mystique, un chef de bandits fier de sa puissance, un changeur roublard, un pèlerin menant une quête spirituelle nihiliste, un religieux inquisiteur à la dévotion excessive, un espion de Sa Majesté déguisé en derviche et enfin un cadavre. L'une des raisons ayant poussé Bahiyyih Nakhjavani à écrire ce livre était de voir comment les chemins de personnes de races, de cultures et d'origines différentes pouvaient se croiser et se recroiser par pur hasard, tout en ayant un sens. Si cela est possible à travers un roman, il n'y a pas de raison que cela ne puisse pas également être utilisé comme une métaphore valable à d'autres niveaux : politique, religieux, économique. En 2003, elle a publié son deuxième

roman, « *Les rêves du scribe* » *The Dreams of A Scribe*.

En octobre 2007, elle publiera chez Actes Sud, *La femme qui lisait trop*, histoire dédiée à une femme « *en avance sur son temps* » qui vécut en Perse au 19^e siècle. La trame de ce dernier ouvrage se passe à Téhéran, seconde moitié du XIX^e siècle : la cour du shah fourmille d'intrigues de palais, complots et autres tentatives d'assassinat plus ou moins abouties, sous l'ironique et cruel regard de la mère du souverain persan... Voici que cette fois, pourtant, ce très ancien royaume va se trouver ébranlé non tant par les menées factieuses des uns ou des autres (menées qu'observe l'ambassadeur de Sa Royale Majesté la reine d'Angleterre) mais par l'irruption inattendue d'une poétesse fort lettrée dont, d'un bout à l'autre du territoire, les vers et les propos semblent agir sur quiconque en prend connaissance comme de puissants catalyseurs d'énergies « *subversives* » voire « *hérétiques* » : entre ces deux adjectifs, que certains sont tentés de prendre pour des synonymes, reste à savoir qui, de la poésie ou de la violence, va trancher... A travers la figure historique de la poétesse Tahirih Qurratu'l-Ayn, à laquelle la postérité se montra si peu soucieuse de rendre justice, et qui osa, en femme libre et en exceptionnelle rhétoricienne, affronter au péril de sa vie les tenants du pouvoir tant séculier que théologique de son temps, Bahiyyih Nakhjavani met en scène les enjeux éternels - et plus incandescents que jamais aujourd'hui - de la liberté d'expression dès lors qu'elle s'affronte aux puissants comme aux dogmes religieux. Ecrit dans une langue étincelante, qui croise subtilement les fils de l'Histoire, de la religion, de l'art et la question de la condition féminine, ce roman propose, sur le mode d'une fiction historique, une réflexion d'une indéniable actualité. **K. H.**

PATRIMOINE CULTUREL ET HISTORIQUE DE SOUK AHRAS

Cherif Benlaâbidi, l'ange gardien

« Les hommes oublient plus facilement la mort de leur père que la perte de leur patrimoine », avait écrit en son temps Nicolas Machiavel, l'homme politique et philosophe italien (1469-1527).

Cette sentence du penseur florentin semble parfaitement coller à la personnalité de Cherif Benlaâbidi qui s'acharne, malgré peu de moyens, à préserver ou à reproduire tout ce qu'il estime symboliser le riche patrimoine de la région de Souk Ahras.

Si le visiteur de l'antique Taghaste trouvera, de prime abord, ardu de cerner toute la richesse culturelle et historique de cette cité, un simple détour du côté de la cité du 26 Avril pourrait, en effet, combler sa curiosité et lui faire faire un voyage-express au pays de Saint-Augustin. Au gré de ses déambulations au cœur de ce quartier populaire de Souk Ahras, il y a de fortes chances qu'il tombe sur la boutique de Cherif Benlaâbidi, une vraie caverne d'Ali-Baba, fièrement flanquée d'une inscription à la peinture blanche : « *Souk Ahras à travers l'histoire* ». La boutique, une minuscule échoppe d'à peine 20 m², est ornée d'une riche collection de photographies et de tableaux évoquant les différents moments historiques vécus par cette région de l'extrême est du pays, depuis la période romaine, représentée par Saint Augustin, à l'apparition en 1843 de la ville

actuelle de Souk Ahras, dont l'appellation Taghaste est d'origine berbère. Véritable livre ouvert, le petit réduit de M. Benlaâbidi arrive à mettre en valeur toute la richesse touristique de la région que révèlent les sites archéologiques de Madaure, de Khemissa, de Taoura et Tiffeche ainsi que les diverses stations thermales et autres paysages naturels pittoresques qui font le patrimoine matériel de cette région. L'on y apprend notamment que c'est en 1886 que le nom de Souk Ahras fut donné à la ville par le gouverneur général de l'Algérie sous l'occupation française.

Cherif Benlaâbidi, un artiste polyvalent

Ce local sert en même temps d'atelier pour cet artiste polyvalent, aujourd'hui sexagénaire, qui affirme poétiquement « *adorer entendre chanter son chardonneret* » lorsqu'il se met à peindre ses tableaux. Cet artiste, pétillant de vie et de passion pour sa ville, propose également à ses visiteurs divers souvenirs qu'il fabrique lui-même, dont des œuvres de peinture sur tissu, des fragments de vitraux et des bijoux traditionnels. Il les invite en même temps à plonger dans l'histoire artistique de la cité de Souk Ahras au travers de photographies des grandes figures du patrimoine populaire que sont Hadj Bouregaâ, connu surtout de la communauté algérienne en France grâce à ses concerts

animés à Marseille et à Grenoble, la chanteuse Beggar Hadda, l'artiste-dramaturge Mustapha Kateb, le musicien Chahid Ababsia Badi et les plasticiens Mohamed Bouthelidja, Hocine Ghomari, Salah Ledjmel et Driss Hassainia. Une petite aile de la boutique de Cherif Benlaâbidi est consacrée aux gloires sportives locales, dont le boxeur Salah Tabbat, champion d'Algérie en 1949 et champion d'Afrique en 1952, le tennisman international Zine Alalcha et les cyclistes Hamma Soukhal et Mahmoud Keblouti. Benlaâbidi aimerait voir se multiplier les manifestations culturelles qui mettent en valeur le patrimoine archéologique de la wilaya de Souk Ahras et la richesse des traditions populaires de ses habitants. Mais aujourd'hui, le vœu le plus cher de ce personnage attachant est de voir les autorités chargées du secteur culturel « *daigner réserver, dans le centre de Souk Ahras, un espace adéquat pour cet inestimable patrimoine* ». Un espace, dit-il, sans donner toutefois l'impression de trop y croire, « *capable d'abriter un atelier où (il) pourrait apprendre aux jeunes à aimer et à apprécier leur ville et leur transmettre les techniques du vitrail, de la peinture, de la bijouterie traditionnelle et de la photographie* », à laquelle il voue également une passion sans bornes.

APS

EST ALGÉRIEN

Le patrimoine archéologique en péril

Le patrimoine archéologique et architectural de l'Est algérien est en péril, vu les dégradations naturelles et celles causées par l'activité humaine, relève une étude conjointe de l'Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme (Epau) et l'Ecole supérieure des beaux-arts d'Alger rendue publique lundi à Alger. La restauration des monuments historiques de l'Est, région très riches en sites et monuments historiques, requiert une meilleure maîtrise de techniques afin de respecter l'authenticité de leur aspect architectural et une plus grande protection contre les innombrables détériorations, recommande l'étude, menée au printemps de l'année 2010 sur huit lieux.

L'expédition, conduite pendant une semaine par vingt étudiants des deux écoles, en spécialité "architecture des monuments historiques", a concerné le Medghacen (mausolée royal numide, Batna), la Soumaâ du Khroub (Constantine), les sites archéologiques de Tiddis (Mila), d'El Djemila (Sétif), de Timgad (Batna) ainsi que les vestiges que recèlent les villes de Sétif, Constantine et Mila.

L'étude a conclu à un constat "déplorable" et "choquant" de l'état actuel du patrimoine archéologique et architectural, y compris des sites qui ont bénéficié d'opérations de restauration.

L'ensemble des sites archéologiques que recèle des villes de l'est algérien célèbres par des monuments plusieurs fois millénaires inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Organisation des nations unies pour la science et la culture (Unesco), "se trouvent dans un état d'abandon, voire de délabrement pour certains", selon les principales conclusions.

Le Medghacen, dont les travaux de restauration ont été arrêtés à plusieurs reprises, est jugé, selon les étudiants-chercheurs, "en péril", en raison du ruissellement des eaux qui affecte les jointures entre les pierres de taille, tandis que la restauration de la Soumaâ du Khroub s'est faite "sans assises ou analyses scientifiques".

Parmi les pathologies relevées, l'étude cite la végétation envahissante sur les surfaces des monuments et autres sites archéologiques, la pollution causée par le trafic routier qui noircit certaines pierres datant d'époques des plus éloignées de l'histoire, effaçant, de ce fait, des données historiques précieuses. Le manque de civisme des visiteurs de ces sites n'est pas en reste : des images montrant des scènes d'incinérations d'ordures ménagères aux pieds des remparts historiques, des graffitis inscrits sur des pierres datant de l'époque punique, ou encore les commerces informels installés à l'intérieur même des sites archéologiques, ont été filmés par l'équipe de chercheurs et présentées comme autant de preuves sur l'ampleur des dégradations que subissent les biens archéologiques algériens.

APS



ACCUSÉ levez-vous !



DÉMENCE

Folie meurtrière

Les poètes qui avaient affirmé autrefois que l'amour pouvait faire perdre la raison n'avaient pas tort du tout. L'affaire qu'a eue à traiter la semaine dernière la cour d'Alger a confirmé, une fois de plus, ce qui s'apparente de plus en plus à une évidence.

PAR KAMEL AZIOUALI

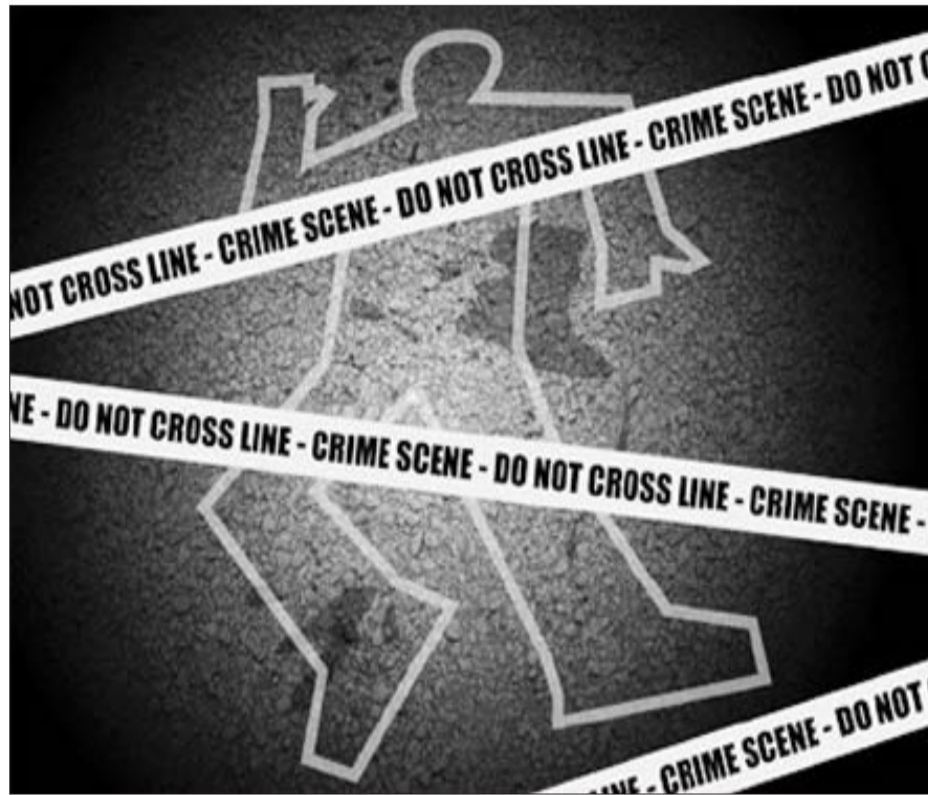
Fatah, un jeune homme d'une trentaine d'années, est amoureux d'une jeune fille formidable en tous points : belle, gentille, polie et instruite. Au cours d'une discussion en tête à tête avec elle, elle lui a laissé entendre qu'elle serait heureuse qu'il demande sa main. Fatah hésita cependant à se rendre chez sa bien-aimée parce qu'il était de condition modeste : il travaillait comme serveur dans un café. Il avait parlé avec l'élue de son cœur de ses craintes et elle lui fit savoir que s'il n'était pas paresseux, il ne resterait pas toute sa vie serveur. Elle ajouta que son père était de très modeste condition quand il avait épousé sa mère. Et de conclure : «Tu peux venir demander ma main sans crainte.»

Fatah réfléchit et se dit qu'il devait écouter sa bien-aimée. S'il épousait la fille de ses rêves, il trouverait le courage et la motivation nécessaires pour travailler d'arrache-pied en vue d'améliorer son sort et celui de celle qui aura accepté de partager son destin. Cela l'encouragea à se rendre chez la famille de sa bien-aimée en compagnie de sa mère. Les parents de la jeune fille les avaient reçus avec courtoisie mais leur avaient fait savoir, contre toute attente, qu'ils n'étaient pas disposés à accorder la main de leur fille à un simple serveur. Ce refus avait ébranlé Fatah qui sombra dans une grande tristesse dont il ne parvint pas à se remettre. Petit à petit, la tristesse se transforma en déprime et en agressivité. Fatah ne retourna plus au café où il travaillait car c'était son emploi qui était en grande partie responsable de l'échec de sa demande en mariage.

A mesure que le temps passait, l'agressivité de Fatah prenait des proportions plus grandes. Il finit par consulter des médecins qui lui prescrivirent alors des calmants et toutes sortes de comprimés qui ne firent que le plonger chaque jour un peu plus dans une dépendance malade et dangereuse.

Fatah a un frère, Amar, qui vit en Europe. Sa mère lui téléphona pour lui dire de venir l'aider à soigner son frère.

- Ton frère m'inquiète beaucoup, Amar... Il n'a plus confiance en personne. Toi, tu es son frère. Ce n'est pas la même chose. Il pourra te parler. Peut-être qu'il pourrait même te dire ce qui lui fait mal...



Le frère aîné rentra au pays. La mère se dit que la guérison de son fils était imminente surtout qu'elle avait constaté que Fatah s'était un peu calmé et qu'il avait écouté attentivement tout ce que Amar lui disait à propos de la vie en Europe. Pendant trois jours, Fatah avait retrouvé le calme qui l'avait caractérisé avant que son

regard ne croise celui de la jeune fille dont il était éperdument amoureux. Mais par la suite, il commença à donner des signes d'énervement. Et un soir alors que les deux frères s'étaient retrouvés dans leur chambre, Fatah dit à son aîné :

- Tes chaussures puent... Fais-les sortir et va te laver les pieds !

Amar savait que son jeune frère n'aimait pas être contrarié mais ce soir là il eut la maladresse de lui répondre de travers.

- C'est ton nez qui pue...

Fatah, qui était allongé, se redressa et lui répondit :

- Et les petites boules de «chemma» que maman retrouve par terre chaque matin et qu'elle est obligée d'enlever de ses propres mains, c'est peut-être de mon nez qu'elles sortent !

Ayant dit cela, il sortit de la chambre. Amar réalisa sa gaffe et fit sortir ses chaussures au balcon. Il se lava ensuite les pieds puis retourna dans la chambre. Fatah le rejoignit peu de temps après non pas pour dormir mais pour punir son frère avec le gros marteau qu'il tenait à la main. En quelques secondes, le frère émigré qui devait aider son frère à se remettre de sa dépression s'est retrouvé dans l'autre monde après que son cadet lui eut fait éclater la boîte crânienne. Le verdict de cette affaire avait été rendu le 9 mai dernier par le tribunal d'Alger. Fatah avait été condamné à la prison à vie initialement. Mais comme les experts avaient conclu qu'il n'était pas maître de ses gestes, il sera interné dans un hôpital psychiatrique. Tout cela à cause de la main d'une jeune fille qui lui avait été refusée... Pourtant, il y a dans le pays des millions d'autres filles qui ne demandent qu'à se marier ! Allez comprendre quelque chose !

K. A.

AGRESSION

Un marchand d'œufs belliqueux

Achour, la quarantaine et employé à la CASNOS, était, ce vendredi-là, en train de regarder tranquillement la télévision lorsque sa femme vint le déranger.

- S'il te plaît Achour va m'acheter un plateau d'œufs !

- Envoie un de nos gosses.

- Ils ne sont pas à la maison... Ils sont en train de jouer...

- Tu n'as qu'à les appeler comme tu le fais d'habitude.

- Non... Je ne les appellerai pas pour acheter un plateau d'œufs. Ils peuvent les casser... Tu sais comment sont nos deux enfants... Ils bougent trop...

- Mais que vas-tu faire avec un plateau d'œufs. Cela fait trente œufs... Une dizaine suffira, non ?

- On ne va pas acheter des œufs tous les jours, Achour...

- Oui, mais la fin du mois est encore loin; nous devons faire attention aux dépenses.

- D'accord, achète seulement dix œufs... Ce soir, je vous ferai une omelette avec des frites...

Achour se leva et s'en alla.

A deux pas de l'immeuble où habitait Achour, se trouvait la boutique d'un marchand d'œufs d'une soixantaine d'années environ. Il s'y arrêta et il vit une petite pancarte indiquant que le prix du plateau de trente œufs valait 240 DA. Dans l'esprit de Achour, cela signifiait qu'un œuf coûtait 8 DA. Il en acheta une dizaine mais quelle ne fut sa sur-

prise lorsque le marchand lui demanda de payer 90 DA.

- Pourquoi 90 DA ? C'est 80 DA que je dois vous donner. Si trente œufs valent 240 DA, cela veut dire qu'un œuf vaut 8 DA.

- Oh ! Toi, tu cherches trop à comprendre... C'est 90 DA... Si tu n'es pas d'accord, tu n'as qu'à laisser ces œufs ici et t'en aller.

- Non, j'achète ces œufs mais à leur prix... Il n'est pas question que je paie plus qu'il n'en faut.

Le vieux marchand hurla et poussa violemment Achour hors de la boutique. Celui-ci fut si surpris par cette réaction à laquelle il ne s'attendait pas qu'il se retrouva étalé sur le trottoir allongé sur le sachet de dix œufs qu'il tenait à la main.

Achour se leva difficilement, se demandant ce qu'il avait dit de si grave pour provoquer tant de colère chez le vieil homme. Il voulut lui parler mais celui-ci l'en empêcha :

- Tu veux me rendre fou ou quoi ? Si j'ai deux clients comme toi dans la journée, je n'ai plus qu'à fermer boutique... Allez, donne-moi 90 DA et va-t-en !

- Mais tu es fou ! Les œufs que j'ai pris sont écrasés. Je suis tombé dessus quand tu m'as poussé...

Le vieux marchand se saisit d'un gourdin qu'il gardait toujours dans un coin de sa boutique.

- Si tu ne me paies pas, je te brise le dos avec ce gourdin !

-Tu ne me briseras rien du tout. Donne-moi 10 autres œufs et je te paie... et puis pourquoi veux-tu que je prenne tes œufs ? Je vais les acheter ailleurs. Achour entreprit de s'en aller mais l'homme se mit à hurler et sortit de sa boutique. A ce moment apparut un jeune d'une très forte carrure. C'était le neveu du marchand. Dès que ce dernier l'eut vu, il lui dit :

- Ce vaurien m'a insulté et a cassé quelques œufs sous prétexte que mes prix sont élevés !

Achour voulut donner sa version de l'histoire, mais le neveu était de ceux qui estiment que les proches face aux étrangers ont toujours raison même quand ils... ont tort. Alors, il donna un coup de tête à Achour suivi d'un coup de poing si violent que le malheureux fonctionnaire se retrouva étalé sur le sol pour la seconde fois en moins de trois minutes. Les passants intervenant et mirent un terme aux souffrances du malheureux qui se retrouva à l'hôpital. Le médecin qui l'avait consulté lui donna un arrêt de travail de 45 jours.

La semaine dernière, Achour et ses deux agresseurs se retrouvèrent au tribunal d'El-Harrach. Le procureur requit contre le marchand et son neveu un an de prison ferme et 20.000 DA d'amende chacun.

Quant à Achour, il confia autour de lui que chaque fois qu'il voyait des œufs il avait des vertiges.

K. A.

«Charlène et Albert : que la fête commence !»



À l'occasion de leur mariage, début juillet, Charlene Wittstock et Albert de Monaco pensent aux Monégasques. Ils leur offrent d'abord, le 30 juin au soir, un concert des Eagles ! Le mythique groupe californien se produira pendant deux heures au stade Louis-II. Le lendemain, des écrans géants, installés sur la place du Palais, permettront à la population de suivre en direct le mariage civil, retransmis dans le monde entier, qui aura lieu dans la salle du trône. À cette occasion, le prince et Charlene signeront les registres avec un stylo créé par Montblanc, orné de pierres précieuses et portant le monogramme du couple. Les mariés rejoindront ensuite leurs sujets sur la place, où ils partageront un buffet géant composé de plats méditerranéens et sud-africains conçus par les chefs de l'hôtel Fairmont. Le soir, c'est Jean-Michel Jarre qui donnera un concert et le samedi, au moment de l'ouverture du bal, un feu d'artifice illuminera la principauté. Toutes les réceptions seront arrosées de champagne Perrier-Jouët - une cuvée personnalisée.

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1906 Inauguration du tunnel de Simplon



Le tunnel du Simplon est un tunnel ferroviaire sous les Alpes qui relie la ville de Brigue en Valais (Suisse) au village d'Iselle dans le Piémont (Italie). Le tunnel comporte deux galeries et mesure 19,803 km. Il a longtemps été le plus long tunnel ferroviaire du monde et encore aujourd'hui il est un des plus long. Le 19 mai 2006 est la journée officielle du centenaire du tunnel. La ligne est exploitée par les Chemins de fer fédéraux suisses (CFF) jusqu'à la gare italienne de Domodossola. Actuellement, plus de 100 trains l'empruntent chaque jour et la mise en exploitation du tunnel de base du Lötschberg, prévue en 2007, va augmenter l'importance du Simplon.

1962 Marilyn Monroe : "Happy Birthday Mister President"



Marilyn Monroe chante «Happy Birthday» pour célébrer le quarante-cinquième anniversaire du président Kennedy au Madison Square Garden; cette séquence enregistrée par la télévision fait partie des grands moments de la petite histoire et alimente les potins sur la liaison entre elle et le président américain.

1974 Valéry Giscard d'Estaing élu président

Le ministre de l'Economie et des Finances l'a emporté d'extrême justesse face à François Mitterrand, candidat de l'union de la gauche, avec seulement 50,81% des voix. Il avait devancé au premier tour l'ancien Premier ministre Jacques Chaban-Delmas qui représentait l'UDR. Après De Gaulle et Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing, qui cultive une image de modernité et de jeunesse, devient le troisième - et le plus jeune - président de la Ve République.



2004 Sortie en salle de Shrek II

Sortie en salle de Shrek II, nouvel épisode des aventures de l'ogre vert, avec les voix de Mike Myers, Eddie Murphy et Cameron Diaz. Le film établira un record de recettes le jour de sa sortie avec 11,8 millions de dollars, et amassera le samedi suivant 44,8 millions, un nouveau record pour une seule journée.



LE CARNET DU MIDI

1963 MADAME MÉTÉO

Sophie Davant, née ce jour à Bordeaux, est une journaliste, comédienne, et animatrice de télévision française. Après une maîtrise de langues étrangères appliquées (LEA) anglais-allemand obtenue à Bordeaux, elle est étudiante à l'IUT de journalisme de la même ville à partir de 1985. Après avoir terminé son stage de rédactrice à Antenne 2 en 1986, Sophie Davant travaille au 19/20 de FR3. En 1987, elle commence à présenter le météo sur Antenne 2. Elle est nommée responsable du service météo de France 2 mais continue de présenter ou coprésenter diverses émissions de divertissements. En septembre 2006, elle cède la responsabilité du service météo de France 2 à Laurent Romejko. Depuis 1997, elle co-anime le Téléthon chaque premier week-end du mois de décembre. À partir du 27 septembre 2010, en plus de C'est au programme et du Téléthon, elle présente Toute une histoire sur France 2, l'émission de Jean Luc Delarue qui a dû se retirer pour ses problèmes d'addiction à la drogue. Elle s'est mariée avec le journaliste et animateur Pierre Sled. Le couple a deux enfants, Nicolas né en 1993 et Valentine née le 27 novembre 1995.



1890 AFFECTUEUX ONCLE HÔ

Hô Chi Minh est un homme d'État vietnamien. Il est né ce jour. Il est le fondateur de la République démocratique du Viêt Nam. En 1976, le nom de Hô-Chi-Minh-Ville (Thành Ph-H-Chí Minh) fut donné à la ville la plus peuplée du Vietnam, l'ancienne Saïgon. Il poursuit ses études à Londres entre 1914 et 1919 puis en France en 1921 où il sera jardinier dans la ville du Havre. Il développe des photos pour subvenir à ses besoins. Il effectue de nombreux petits métiers: retoucheur photographe, cuisinier, balayeur, etc. Il voyage sur des paquebots et va non seulement en Europe mais aussi à New York où il découvre Harlem. Quelques temps, il est même pigiste pour le New York Times, dans lequel il rédige quelque fois des articles d'opinion sur la vie politique en Indochine. Il est initié en France au communisme par le directeur de L'Humanité, Marcel Cachin. Au congrès de Tours du 25 décembre 1920, il fait partie des fondateurs du Parti communiste français par son intervention sur les colonies. En 1930, avec l'aide de Mao, il fonde le Parti communiste indochinois (PCI) pour inclure le Cambodge et le Laos puis en 1941 la Ligue pour l'Indépendance du Viêt Nam qui combat à la fois les occupants japonais et les colonisateurs français. Hô Chi Minh meurt le 2 septembre 1969 il se serait donné la mort en arrachant ses perfusions, choisissant ainsi le jour de sa mort.

1928 POL POT LA TERREUR

Saloth Sâr, plus connu sous le nom de Pol Pot était le leader des Khmers rouges, une organisation communiste et le Premier ministre du Kampuchéa démocratique (Cambodge actuel) entre 1975 et 1979. Les politiques de son gouvernement ont provoqué la mort d'environ 1,5 million de personnes. Lorsque les Français se retirent d'Indochine en 1954, le roi Norodom Sihanouk est nommé à la tête de l'État et la monarchie est restaurée au Cambodge. Il entre dans un parti communiste de faible envergure, le Parti révolutionnaire du peuple. Il est élu secrétaire du comité central du parti en 1962. Les autorités de la Chine communiste qui commencent à s'intéresser à cette étoile montante du mouvement communiste cambodgien lui attribuent le surnom de Political Potential. Pendant près de quatre ans, les Khmers rouges font régner la terreur dans le pays, s'acharnant particulièrement sur la population urbaine et sur les intellectuels. Une prison d'État est instituée dans ce qui reste de Phnom Penh. Surnommé S-21, ce centre de détention voit passer, entre 1975 et 1979, plus de 20.000 détenus, dont sept seulement survivent. Au total, plus d'un million et demi d'individus périssent sous la direction de Pol Pot, par les exécutions et la torture, le travail forcé excessif, la maladie non traitée ou la famine. Pol Pot et ses fidèles s'enfuient alors dans la jungle, d'où ils organisent une guérilla contre le nouveau régime pro-vietnamien. Le chef des Khmers rouges quitte ses fonctions militaires en 1985. Condamné à mort par contumace par les autorités pour les crimes commis pendant son règne, il disparaît jusqu'à la fin des années 1990. Pol Pot meurt le 15 avril 1998 à l'âge de soixante-neuf ans.



1994 UNE FEMME DE TÊTE

Jacqueline Kennedy puis Onassis, née Bouvier est l'épouse du 35e président des États-Unis, John Fitzgerald Kennedy, puis de l'armateur grec Aristote Onassis. Favorisée dès la naissance par la fortune, elle passe ses premières années à New York et à East Hampton, Long Island, au domaine familial de la famille Bouvier, appelé « Lasata », où elle devient dès son très jeune âge une cavalière accomplie, un sport qui demeurera une passion toute sa vie. Jacqueline Bouvier commence à fréquenter John Fitzgerald Kennedy, une star montante du parti démocrate de douze ans son aîné, après l'avoir rencontré en mai 1952, au cours d'un dîner organisé par un ami commun, le journaliste Charles Bartlett. Après l'élection de Kennedy comme sénateur en novembre, leur relation devient plus sérieuse et mène à une demande en mariage. Leurs fiançailles sont officiellement annoncées le 25 juin 1953. Jacqueline Bouvier et John Kennedy se marient le 12 septembre 1953. Elle finit par mettre au monde sa fille Caroline Bouvier Kennedy le 27 novembre 1957 à New York. Kennedy est déjà élu président des États-Unis quand son fils John Fitzgerald Kennedy Jr. naît le 25 novembre 1960 à Washington. Le dernier enfant du couple est Patrick Bouvier Kennedy, né prématurément le 7 août 1963 et mort deux jours plus tard, des suites d'une malformation pulmonaire. Dans les années qui suivent l'assassinat de son mari, Jacqueline Kennedy ne se montre que rarement en public. Le 20 octobre 1968, Jacqueline Kennedy épouse l'armateur et milliardaire grec Aristote Onassis sur l'île de Skorpios, propriété des Onassis, dans la mer Ionienne. À la suite de la cérémonie nuptiale, Jacqueline Onassis perd son droit à la protection du Secret Service, normalement réservé aux veuves des présidents américains. Jacqueline Kennedy Onassis s'éteint dans son sommeil ce jour.



MÉLANOMES

Un cancer de la peau dangereux

Les mélanomes sont les cancers de la peau les plus dangereux : ils sont susceptibles de métastaser et d'atteindre d'autres organes, et peuvent ainsi avoir des conséquences mortelles.

Autre cancer beaucoup plus fréquent mais nettement moins grave, le carcinome. On distingue le carcinome basocellulaire (150/an pour 100.000 habitants), qui n'a pas la capacité d'essaimer aux autres organes et qui peut toucher toutes les catégories d'âge ; et le carcinome spinocellulaire (20/an pour 100.000 habitants), qui survient plutôt après 60 ans, susceptible d'envahir les ganglions lymphatiques et de métastaser. Dans les deux cas, un dépistage précoce permet un traitement chirurgical simple, qui consiste en l'ablation de la lésion sous anesthésie locale. Une découverte tardive impose en revanche une chirurgie beaucoup plus lourde.

Cancers de la peau : les signes qui doivent alerter

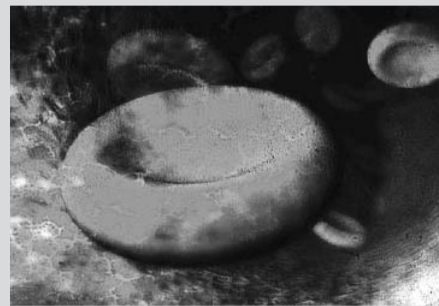
Parmi les facteurs de risque de mélanome, l'exposition au soleil figure en tête, notamment lorsqu'elle a lieu pendant l'enfance. Le type de peau (claire ou mate) et la présence de nombreux grains de beauté (>40) justifient également des précautions particulières.

Pour aider les gens à mémoriser les

RENCONTRE SCIENTIFIQUE A ALGER ET SKIKDA

2 % de la population algérienne atteinte de thalassémie

La fédération algérienne des thalassémiques organisera des rencontres scientifiques et des activités de loisirs et de détente qui vont regrouper les



malades et leurs proches ainsi que les médecins traitants demain à Alger et le 21 mai à Skikda et ce dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de la thalassémie, placée cette année sous le thème "Egalité de chance à la vie". La maladie se caractérise par une incapacité de l'organisme à fabriquer des globules rouges. Il en résulte une anémie, une fatigue, un retard de croissance et la nécessité de transfusions sanguines mensuelles à vie. La thalassémie aussi rare soit-elle, représente une réalité dans notre pays. : 2% de la population en est atteinte et surtout dans l'est algérien. Par ailleurs 7 % de la population mondiale est atteinte de thalassémie.



signes qui doivent alerter, les dermatologues ont édicté la règle ABCDE, une aide mnémotechnique simple :

- A** comme **Asymétrie**
- B** comme **Bords irréguliers**
- C** comme **Couleur non homogène**
- D** comme **diamètre**
- E** comme **Évolution**

Il est recommandé aux personnes à risque d'effectuer un auto-examen de leur peau une fois par trimestre et de consulter un dermatologue une fois par an.

La détection de maladies de la peau entre en effet parfaitement dans le champ de compétences des kinés.

Au cours d'une séance de kinésithérapie, le praticien voit l'individu dans sa glo-

SOLEIL

En avant la prévention !

Si notre moral a besoin de soleil, notre peau et nos yeux le redoutent. Surtout lorsque ses ultraviolets sont « consommés » avec excès. Pour en profiter pleinement, rien de tel que la modération et la prudence. Ces petits rappels sont bien utiles, d'autant plus que les rayons du soleil sont aussi forts à la mi-mai qu'en plein mois de juillet !

Vous le savez bien évidemment : à court terme les ultraviolets peuvent être à l'origine de coups de soleil. Ce que vous savez peut-être moins, c'est que ces derniers ne sont ni plus ni moins que... des brûlures du premier degré. A long terme, les expositions répétées au soleil accélèrent le vieillissement de la peau, et augmentent le risque de mélanome. Sans oublier qu'elles favorisent aussi, l'apparition de la cataracte...

Attention aux enfants ! Méfiez-vous particulièrement des premières expositions. Les enfants qui ont la peau très fine, sont particulièrement vulnérables. La bonne attitude ? C'est tout simple : pas d'exposition entre 12h et 16h, chapeau à large bord, lunettes de soleil enveloppantes et vêtements anti-UV couvrants, de préférence légers et de couleur claire. Le tout bien sûr, en sus de l'indispensable crème solaire à indice de protection élevé. Et ne leur appliquez pas seulement lorsque vous allez à la plage. Pensez aussi à la glisser dans votre sac lorsque vous partez pour une journée au grand air. Ou tout simplement lorsque vous prévoyez de passer l'après-midi dans votre jardin.

Pour les grands, même précautions. Veillez aussi à utiliser un écran solaire



résistant à l'eau et donc à la transpiration. Comme pour les petits, vous renouvelerez les applications toutes les deux heures et après chaque baignade, même lorsque le temps est nuageux ou en présence de vent. Contrairement aux idées reçues, l'intensité des ultraviolets n'est aucunement liée à la sensation de chaleur. Ce sont les infra-

rouges qui chauffent. Les ultraviolets eux, brûlent... Votre peau est rouge voire brûlante ? Si malgré les précautions énoncées ci-dessus, vous vous êtes fait prendre au piège, vous devrez vous tourner vers des produits qui réhydrateront votre épiderme. La référence reste la Biafine® dont le principe actif est la trolamine. **Top Santé**

balité et a le temps de l'interroger sur l'évolution de l'aspect de ses grains de beauté. Pour autant, peu de kinés ont conscience de cet aspect de leur pratique et le mettent en application. Face à l'augmentation de l'incidence du mélanome, le CNOK a donc proposé à l'INC et aux dermatologues de s'associer pour élaborer un outil d'information et d'aide à la détection des cancers de la peau. Ce site d'information et d'autoformation dure 2 heures. Mais il est découpé en modules, de manière à ce que chacun accède, à son propre rythme et en plusieurs séances, aux connaissances générales, scientifiques et pratiques qui sont proposées. L'objectif : faire des kinés et des autres professionnels de santé visés des sentinelles contre les mélanomes. Tout en limitant leur rôle au seul qui leur revient, à savoir l'orientation vers le médecin traitant du patient ou un dermatologue, et la sensibilisation aux effets néfastes du soleil. Présenté lors des divers congrès et séances de formation ce logiciel rencontre un très vif succès, assure le délégué général du Conseil national de l'Ordre des kinésithérapeutes.

Ce module on-line a été mis en place en septembre 2010. Une enquête est prévue pour connaître le niveau de satisfaction des professionnels de santé destinataires de ce dispositif ainsi que le nombre de mélanomes que leur implication aura permis de dépister. **Top Santé**



Courgettes farcies



Ingrédients :

6 courgettes
2 pommes de terre
50 g de raisins secs blonds
1 pincée de cannelle
80 g de beurre
1 c. à soupe d'huile
Sel, poivre

Préparation :

Laver les courgettes. Les couper aux trois quarts de leur hauteur. Réserver les chapeaux. Evider les courgettes. Réserver la chair. Mettre les coques de courgettes évidées dans une casserole remplie d'eau chaude et les faire cuire 30 minutes. Pendant ce temps, peler et faire cuire les pommes de terre dans l'eau salée. Faire tremper les raisins secs. Hacher la chair de courgette. Couper les chapeaux en petits dés, les faire revenir avec la chair et les raisins secs égouttés dans un peu d'huile, saler et poivrer, ajouter la cannelle, mélanger. Réservez. Egoutter les pommes de terre et les écraser. Mettre la purée obtenue dans une casserole, ajouter la préparation aux courgettes et le beurre en parcelles. Faire réchauffer à feu doux en remuant. Rectifier l'assaisonnement. Remplir les coques de courgette de purée de légumes. Enfourner et faire cuire 10 min.

Madeleines noix, banane et chocolat



Ingrédients :

55 g de beurre mou
175 g de sucre blanc
1 œuf
2 bananes bien mûres écrasées
280 g de farine
2 c. à café de levure chimique
100 g de noix en petits morceaux
100 g de pépites de chocolat noir
120 ml de lait acide

Préparation :

Préchauffer le four à 175°. Préparer des moules à madeleines. Battre le beurre et le sucre pour obtenir un mélange uniforme. Incorporer l'œuf et les bananes écrasées. Dans un autre saladier, incorporer la farine, la levure, les noix en petits morceaux et les pépites de chocolat. Mélanger bien. Ajouter le mélange farine à celui de banane et mélanger doucement avec le lait. Remplir les moules et mettre

Nos mains et nos ongles sont agressés par le quotidien... Le ménage, les produits d'entretien de la maison, le passage de l'eau chaude à l'eau froide, le travail du jardinage pour les adeptes, enfin rien ne les épargnent. Voici donc quelques astuces pour en prendre soins.

Soin douceur des mains rapide à réaliser :

Ingrédients :

2 c. à soupe d'huile d'olive
2 c. à soupe de jus de citron
1 bol

De l'eau

Préparation :

Remplissez le bol d'eau et mettez-le à chauffer au micro-onde. Incorporez l'huile d'olive ainsi que le jus de citron dans l'eau chaude. Mélangez et laissez reposer pendant 5 minutes. Trempez vos mains dans le bol

pendant 10 minutes puis laissez sécher.

Un soin naturel pour des mains hydratées et douces :

Ingrédients :

Une demi-peau de citron
De la crème hydratante
Une serviette propre
La peau d'un demi-citron pressé

Préparation :

Retournez la peau de citron de façon à ce que la pulpe se retrouve sur le dessus.

Frottez vos mains avec la peau de citron. Laissez agir une à deux minutes avant de les rincer à l'eau fraîche. Séchez puis massez vos mains 5 min avec une crème hydratante. Masser chaque doigt individuellement en allant de l'ongle vers la main.

Petits exercices pour décongestionner les doigts de la main :

Levez les bras au-dessus de la tête, ouvrez et fermez vos mains dix fois de suite.

Eliminer les taches de nicotine sur les doigts :

Prenez un coton imbibé de jus de citron et d'eau oxygénée à 20 volumes puis frottez vos doigts. Les taches jaunes dues à la consommation de nicotine seront vite effacées.



LA MISÈRE POURPRE

Une belle plante facile d'entretien



Description :

Un feuillage décoratif et très coloré, des petites fleurs rose-

pâle qui s'épanouissent tout l'été, cette plante a beaucoup de charme. Son surnom de misère

lui donne mauvaise presse mais c'est une plante vraiment facile à vivre et vous serez étonnée par sa rapidité de croissance.

Emplacement :

Placée dans une suspension ou au pied d'une plante verte, cette misère va donner de la couleur et se développer suffisamment pour être un élément décoratif de premier ordre.

Seul petit inconvénient, les tiges sont très fragiles et cassantes il faut donc installer cette plante dans un endroit peu passager afin d'éviter ce désagrément.

Entretien :

La misère pourpre demande un sol léger, des arrosages réguliers (laissez sécher la surface avant de redonner de l'eau) et quelques apports d'engrais du

printemps à l'automne.

Cette plante n'aime pas les fortes gelées : à -3° elle résiste encore mais au delà c'est plus difficile. Pour le moment, elle est encore dans la maison, dans une pièce non chauffée et cela lui convient bien, en été faites-la sortir dehors et placez-la mi-ombre, cela lui fera le plus grand bien.

Croissance :

La rapidité de croissance de cette misère fait que les tiges ont tendance à s'allonger démesurément, il faut régulièrement pincer leur extrémité afin que la plante reste bien étoffée. Profitez aussi des morceaux de tiges qui se cassent pour faire des boutures, elles prennent très facilement même dans un verre d'eau.

A S T U C E S

Planter des tulipes en pots :



Si vous plantez des tulipes sur une fenêtre ou un balcon, renoncez aux grandes variétés à longues tiges, terrassées au moindre coup de vent. Préférez les variétés plus résistantes.

Cueillir des tulipes :



N'arrachez jamais les tulipes avant que les feuilles aient complètement jauni, sinon les oignons n'auront pas eu une nourriture suffisante pour reconstituer leurs réserves.

Faire des bouquets de tulipes :



Pour que les tiges de vos tulipes restent bien droites et ne s'affaissent pas, ne mettez pas trop d'eau au fond du vase. Elle doit arriver aux deux tiers.

Les fleurs en vase :



Au moment de mettre les fleurs dans un vase, coupez les feuilles basses qui risqueraient de tremper dans l'eau et de pourrir. Ajouter une ou deux tiges de lierre : il ralentit la putréfaction de l'eau.

Mots Fléchés N°539

sucrerie d'Orient cravate à boucles	↓	grosse colère sérieux	↓	enferme- ront mesure de Pékin	↓	oiseaux à long bec maisons d'Inuits	↓	chapeau militaire manque	↓	échouer	↓	partie charnue outil de couture	↓
↓		↓		↓		↓		↓		poème lyrique animal riguant	→	↓	
vies des saints	→									↓			
bronze	↓												
↓				policier de pâté astate au labo	→								refuge
posses- sif oiseau marin	→		sans énergie voies de fraîcheur	↓						adminis- tré estomacs de poules	→		
↓			↓					jérémiade	→	↓			
cri de corrida ramener à la santé	→			préposi- tion valeurs morales	→			vase de chimiste	↓			un tour abrégé	→
↓				↓								lances	↓
						abandon- née usèrent du fer	→						
aidés	→	culte pas- sionné premier numéral	→										mal attité
↓		↓						convoite	→				
chrétien oriental	→							cocote- rait	↓				
↓										possè- dent décor marbré	→		
du matin	→							praséo- dyme	→				
↓		mot de choix crise cérébrale	→	parfaites chargés électri- quement	→			existé	↓				
direc- tions de navires	→	grande inquié- tude ajustant	↓							sembla- ble vaqabon- der	→		
↓		↓		coûteu- ses matière de miroir	→								bondiras
début de gamme avalai d' un coup	→		tolite	→				cintre	→			gallium symbo- lisé essauas	→
↓			évitent	↓				abris côtiers	↓				
ironisé- rent jamais finis	→					chanson- nette malade et couché	↓					croix de Saint Antoine brame	↓
↓													
essieu	→							revenu régulier grade de judoka	→				
↓										coordi- nation roule- ment	→		
fleuve de Gauane	→					convient	→						sous mi
↓						deux romain	↓						
embout de biberon	→					empe- reur slave	→						
								engins de pêche	→				

SUDOKU

N°539

SOLUTION SUDOKU

N°538

**SOLUTIONS MOTS
FLECHS 538**

	2	4		9	1	6		
			3		2			
8			7	6				
	1	7						
2		5		8		4		
	3	6	1		5			
3		2				5	7	
	6		5	1			9	3
7			2		4	1	8	

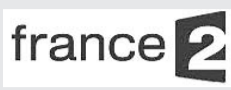
9	1	5	8	7	2	6	4	3
8	3	6	4	1	5	2	7	9
4	2	7	3	6	9	1	8	5
1	5	4	7	2	3	9	6	8
2	8	9	5	4	6	3	1	7
6	7	3	1	9	8	5	2	4
7	9	1	6	5	4	8	3	2
3	4	2	9	8	1	7	5	6
5	6	8	2	3	7	4	9	1

• F • V • V • S • P • D • E
 JUDICIEUSEMENT
 • MAGISTRAT • NUI
 LIMITERAIENT • Q
 • SOLE • ENNUI • RU
 ETIERS • NESCAFE
 • ESSAIME • EON • T
 URE • IRISA • TIRE
 • ILOTES • ARISAS
 VELU • NEURONES •
 • • EVIERS • TETA I
 LASER • ETUI • TIN
 • B • ROSSER • LEST
 SORTIE • NIAIS • E
 • REUSSIS • BA • AR
 PITRE • MIROITER
 • GRE • CALAI • ERE
 REA • VEGETER • AG
 • NIVELE • ISIS • N
 VETIRA • NO • VOLE
 • SENTIMENTALES

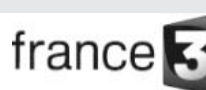
PROGRAMME TÉLÉ : JEUDI



06:20 Zoé Kézako
06:30 Zoé Kézako
06:45 Tfou
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:15 Soeur Thérèse.com
11:00 Météo
11:05 Brothers & Sisters
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:50 Pour sauver ma fille
16:35 Dirty Sexy Money
17:25 Ghost Whisperer
18:15 Les Experts : Miami
19:05 La roue de la fortune
19:50 Tout commence par une idée
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:38 Instants d'émotion
20:39 Météo
20:45 R.I.S. Police scientifique
21:40 R.I.S. Police scientifique
22:40 R.I.S. Police scientifique
23:35 R.I.S. Police scientifique
00:35 L'empreinte du crime
01:25 L'empreinte du crime
02:20 Reportages
03:30 Sept à huit
04:35 Très chasse, très pêche
05:00 Musique
05:35 Reportages
05:55 Docteur Globule



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Soyons clairs
12:58 Météo
13:00 Journal
13:48 Météo
13:50 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:20 Le Renard
17:10 Paris sportifs
17:15 En toutes lettres
17:50 CD'aujourd'hui
18:00 On n'demande qu'à en rire
19:00 Chéri(e), fais les valises !
19:45 Comprendre la route
19:50 Soyons clairs
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Des paroles et des actes
22:35 Eclats de Croisette
22:38 Ma maison de A à Z
22:40 Infrarouge
22:41 STO, avoir 20 ans sous l'Occupation
00:05 Journal de la nuit
00:20 Infrarouge
00:21 Libres Français de Londres
01:45 Dans quelle éta-gère
01:48 CD'aujourd'hui



06:00 Euronews
06:45 Ludo
08:55 Des histoires et des vies
09:50 Nous nous sommes tant aimés
10:25 Plus belle la vie
10:50 Consomag
10:55 Midi en France : A Cannes
11:45 Le 12/13 : Titres et météo
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 12/13 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Midi en France : A Cannes
13:40 Keno
13:45 En course sur France 3
14:05 Inspecteur Derrick
15:05 Les rebelles de Moissac
16:35 Culturebox
16:40 Slam
17:10 Un livre un jour
17:20 Des chiffres et des lettres
17:55 Questions pour un champion
18:35 Le geste parfait
18:40 19/20 Edition nationale
18:43 Edition régionale et locale
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Trois enterrements
22:30 Une histoire épique
22:32 Météo
22:35 Soir 3
23:05 Ce soir (ou jamais !)
00:10 Tout le sport
00:15 Le match des experts
00:40 Une vieille maîtresse
02:30 Vie privée, vie publique
03:45 Soir 3



06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 M6 clips
07:15 Météo
07:20 Disney Kid Club
08:20 M6 Kid
09:00 Météo
09:05 M6 boutique
10:10 Météo
10:15 Falcon Beach
11:00 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Souviens-toi
15:40 Célibataire : mode d'emploi
17:35 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag : Spécial Foire de Paris
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Pékin Express : La route des grands fauves : Une étape infernale
23:45 Enquête exclusive
01:20 K-Ville
02:10 Météo
02:15 Tout le monde peut jouer, le duel
02:45 M6 Music
03:45 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 L'Écosse
20:40 Mystères de Lisbonne
21:40 Mystères de Lisbonne
22:40 Mystères de Lisbonne
23:25 Tracks
00:20 L'ami intime
01:20 Double jeu : Le retour
02:45 Xanadu
03:40 Xanadu

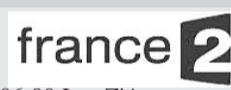


09h30 : El ghaib (01) rediff
10h05 : Technologia
10h35 : El haouase
11h00 : Bien-être "rediff"
12h00 : Journal en français +météo
12h20 : El arousse el saghira
13h45 : Chahrazed (06)
14h35 : Rahalat bahria
15h25 : Au cœur de la loi 4^e partie
16h40 : Sabeq oua laheq II
17h10 : Moughamarate
17h30 : El chems el fedhia
18h00 : Journal en amazigh
18h20 : El ghaib (02)
19h00 : Journal en français +météo
19h30 : Chabab e'tahadhi n° 4
20h00 : Journal en arabe
20h40 : Aala el khat (01)
21h00 : Uni-vert les zones
22h00 : L'emir Abdelkader el
23h00 : Senteurs d'Algérie
00h00 : Journal en arabe

PROGRAMME TÉLÉ : VENDREDI



06:20 Zoé Kézako
06:30 Zoé Kézako
06:45 Tfou
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:15 Camping paradis
11:00 Météo
11:05 Brothers & Sisters
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:50 La vengeance d'une soeur
16:35 Dirty Sexy Money
17:25 Ghost Whisperer
18:15 Les Experts : Miami
19:05 La roue de la fortune
19:50 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Instants d'émotion
20:37 Ce soir on dîne ailleurs
20:39 Courses et paris du jour
20:40 Météo
20:43 Trafic info
20:45 Qui veut gagner des millions ?
23:10 C'est quoi l'amour ?
01:20 Harry Roselmack
02:55 Trafic info
02:59 50 mn Inside
03:55 Des parcs et des hommes
04:45 Musique
05:00 Histoires naturelles
05:30 Reportages : Les innocents du couloir de la mort



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:00 Point route
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Soyons clairs
12:55 Météo
13:00 Journal
13:53 Consomag
13:55 Euromillions
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:20 Le Renard
17:05 Paris sportifs
17:10 Point route
17:15 En toutes lettres
17:50 CD'aujourd'hui
18:00 On n'demande qu'à en rire
18:55 Point route
19:00 Chéri(e), fais les valises !
19:45 Comprendre la route
19:50 Euromillions
19:55 Emission de solutions
19:57 Météo
20:00 Journal
20:35 N'oubliez pas les paroles
22:45 Euromillions
22:50 Eclats de Croisette
22:53 Ma maison de A à Z
22:55 Semaine critique !
00:15 Dans quelle éta-gère
00:20 Journal de la nuit



06:00 Euronews
06:45 Ludo
08:50 Des histoires et des vies
09:50 Nous nous sommes tant aimés
10:25 Plus belle la vie
10:50 Consomag
10:55 Midi en France : A Cannes
11:45 Le 12/13 : Titres et météo
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Edition régionale
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Midi en France : A Cannes
14:00 Keno
14:05 Inspecteur Derrick
15:00 En quête de preuves
15:50 En quête de preuves
16:40 Culturebox
16:45 Slam
17:15 Un livre un jour
17:25 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:35 Le geste parfait
18:40 19/20 Edition nationale
18:43 Edition locale
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Thalassa
22:25 Une histoire épique
22:27 Météo
22:30 Soir 3
22:55 Vie privée, vie publique
00:10 Tout le sport
00:15 Toute la musique qu'ils aiment
00:16 Les violons



06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 M6 clips
07:15 Météo
07:20 Disney Kid Club
08:20 M6 Kid
09:00 Météo
09:05 M6 boutique
10:10 Météo
10:15 Falcon Beach
11:00 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 La bague de Sophia
15:40 Pouvoir et séduction
17:35 Un dîner presque parfait
18:40 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Bones : Le massacre de la Saint-Valentin
21:35 Bones : X-Files
22:25 Bones : Secret d'Etat
23:15 Bones : L'enfer est pavé de bonnes intentions
00:00 Earl : L'Amérique en danger
00:30 Earl : L'Amérique en danger
00:55 Earl : Le chef c'est moi
01:20 Earl : Le chef, c'est moi !
01:50 Météo
01:55 Tout le monde peut jouer, le duel
02:25 M6 Music
03:40 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Dans les griffes des prédateurs
20:40 Mystères de Lisbonne
21:35 Mystères de Lisbonne
22:30 Mystères de Lisbonne
23:20 Les secrets de la matière
00:10 Caravane de la mort
01:35 Court-circuit
02:20 Les chansons d'amour
03:55 Les claquettes, quel pied !



09h30 : El ghaib (02)
10h10 : Ttechnologia
10h35 : El haouase (10)
11h00 : Uni-vert "rediff"
12h00 : Journal en français +météo
12h30 : Les mosquées (02)
13h30 : Prière du vendredi (direct)
14h00 : Manarate islamia
14h20 : Iimen sahir
14h45 : El koussouf 1^{ère} partie" film algérien
16h35 : Sabeq oua laheq II
17h10 : Moughamarate Milo
17h25 : El chems el fedhia
18h00 : Journal en amazigh
18h20 : El ghaib
19h00 : Journal en français +météo
19h30 : Visite Djelfa
20h00 : Journal en arabe
20h45 : Danger route
21h10 : Les rues d'Alger
22h45 : Dzair show
23h45 : Aziouez Rais
00h30 : Journal en arabe



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba

24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57

Bureau de Tizi-Ouzou

Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :

Centre : SIA Diffusion : Midi libre

Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO

EUURL Midi Libre

au capital social de 12.000.000 DA

Compte Bancaire : SGA Bouzarâh : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

INTO ETERNITY :

Quel avenir pour les déchets nucléaires ?

Maxisciences a pu découvrir en avant-première le documentaire Into Eternity du réalisateur Michael Madsen, qui devait sortir en salles hier. Le film révèle l'existence d'Onkalo, un projet destiné à construire en Finlande un vaste sanctuaire capable de contenir pendant 100.000 ans des tonnes de déchets nucléaires.

Aujourd'hui, il existerait dans le monde entre 250.000 et 300.000 tonnes de déchets radioactifs. Une quantité totale qui augmenterait de jour en jour au rythme de la production d'énergie nucléaire. Mais si ce chiffre apparaît déjà colossal, il se révèle d'autant plus inquiétant lorsque l'on prend en compte la dangerosité de ces déchets et leur longévité. Selon les estimations, ceux-ci resteraient radio-toxiques pendant au moins 100.000 ans. "Comment affronter une temporalité aussi vertigineuse ? Et comment se protéger de ces matières dangereuses pendant des milliers d'années ?" Voilà des questions que les spécialistes du nucléaire se posent depuis bien longtemps. Aujourd'hui, certains semblent avoir trouvé une solution : le projet Onkalo.

C'est en découvrant l'existence d'Onkalo que Michael Madsen a décidé de réaliser le film Into Eternity. Un documentaire sous forme de film de science-fiction qui nous plonge dans le vif de ce projet, "qui dépasse d'un point de vue technique comme d'un point de vue philosophique, toutes les initiatives humaines existantes jusqu'à présent" selon le réalisateur. En effet en Finlande et pour la toute première fois, un lieu de stockage permanent de déchets nucléaires est en



cours d'installation. Il s'agit d'un immense dédale de tunnels souterrains creusés dans la roche à 500 mètres de profondeur depuis les années 1970. Aujourd'hui, la construction est toujours en cours et ne devrait pas s'achever avant 2100. Soit encore plus d'un siècle de travaux destinés à étendre les tunnels et à les renforcer. Car voilà, Onkalo est censé abriter les déchets pendant au moins 100.000 ans. Une durée qui amène de nombreuses questions.

Une fois Onkalo terminé et tous les déchets répartis dans les tunnels, la "chambre funéraire" sera scellée par un mur. A jamais ? Pas sûr... "Comment s'assurer que ce lieu ne contaminera jamais personne ? Et comment prévenir les générations futures des dangers que représente cette cargaison mortelle ?" Alors que la construction avance de plus en plus, les spécialistes s'interrogent sur le meilleur moyen de tenir l'Homme d'un naturel curieux à l'écart d'Onkalo. Laisser des messages ou faire en sorte que le site tombe dans

l'oubli ? Les avis sont partagés, au vu d'une période aussi lointaine. Après tout, nous avons mis près de 14 siècles pour déchiffrer les hiéroglyphes. Au bout de 100.000 ans, il n'est ainsi pas certain que nous parvenions à laisser un avertissement clair aux générations futures... Sans oublier, qu'il faudrait plus plusieurs Onkalo pour stocker la quantité totale de déchets nucléaires.

Un héritage encombrant

Ponctué d'interventions des spécialistes en sûreté nucléaire finlandais et suédois, le documentaire de Michael Madsen pose les bonnes questions et révèle les incertitudes cachées derrière ce projet ambitieux. Alors que la catastrophe nucléaire survenue au Japon a relancé le débat sur l'utilisation du nucléaire, le film expose ainsi un autre aspect controversé de cette énergie aujourd'hui massivement utilisée. En France, Into Eternity a reçu le Grand prix du Festival international du film d'environnement et sortira en salles dès le 18 mai.

In Maxiscience

Des astronomes à la recherche de vie extraterrestre sur 86 planètes



Installé dans l'Etat de Virginie occidentale aux Etats-Unis, un puissant radiotélescope a entamé un programme pour essayer de trouver des signes de vie extraterrestre sur 86 planètes ressemblant à la Terre. La semaine dernière, un télescope américain très puissant a commencé à observer et à collecter des données en continu sur 86 planètes, qui ont des caractéristiques communes avec notre Terre. Celles-ci ont été sélectionnées dans une liste établie par la mission Kepler de la Nasa, indique l'AFP. En février dernier, elle avait détecté 1.235 exoplanètes potentiellement habitables. "Nous avons choisi des planètes avec de bonnes températures, entre zéro et 100 degrés car elles sont beaucoup plus susceptibles d'accueillir la vie", a détaillé à l'AFP le physicien Dan Werthimer, chercheur de longue date au SETI. Andrew Siemion, étudiant à l'université de Californie à Berkeley, a expliqué à l'agence de presse qu'il n'était pas certain que "que tous ces systèmes planétaires soient habitables, mais ce sont de très bons endroits pour chercher E.T.". Cette nouvelle mission fait partie du projet SETI (recherche d'intelligence extraterrestre) lancé au milieu des années 1980. Le projet devrait durer un an et bénéficier de l'aide d'un million d'astronomes amateurs. Ces derniers auront la possibilité de traiter des données sur leurs ordinateurs personnels.

La vie animale disparaît autour de la centrale Fukushima

Une zone sinistrée d'un rayon de 20 kilomètres a été mise en place autour de la centrale nucléaire accidentée de Fukushima. Avec cette mesure, le bétail et tous les animaux qui se trouvent dans cette zone vont être abattus ou bien mourront de faim. La zone sinistrée qui a été mise en place autour de la centrale de Fukushima au lendemain du tsunami du 11 mars, est strictement interdite d'accès. Toute personne qui y pénétrerait sans autorisation officielle serait passible d'une amende de 864 euros et d'une peine d'emprisonnement. Toutes les personnes qui ont été évacuées de la zone ont dû abandonner leurs animaux, rapporte Zegreenweb. C'est dans ce contexte qui rappelle la catastrophe de Tchernobyl que le gouvernement japonais a décidé, en accord avec les propriétaires, de faire abattre des milliers de têtes de bétail. La compensation pour les éleveurs ne sera que financière mais cette mesure sanitaire impérieuse vise à limiter les risques de contamination. Le porte-parole du gouvernement a présenté ses "excuses pour les souffrances infligées aux personnes qui ont élevé ces animaux". Il a également ajouté que les autorités étaient "conscientes que cette décision va être douloureuse mais nous avons délimité une zone qui rend impossible pour les propriétaires de continuer à les nourrir". C'est ainsi que dans les prochains jours, veaux, vaches, cochons, poulets et chevaux mourront. Ils mourront tout simplement de faim. Certaines espèces, déjà, sont mortes, et d'autres survivront, aussi bien sur terre qu'en mer. Il semblerait que les fourmis puissent survivre à une catastrophe nucléaire. Elles seules auront alors droit de cité autour de Fukushima où la nature a été détruite par l'homme.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

CONSERVE ALIMENTAIRE

Invention de **Nicolas Appert**

Secteur : **Alimentation**

Date : **1795**



C'est en 1795 que Nicolas Appert, un confiseur français, commence à réfléchir sur une méthode qui permettrait de conserver les aliments sur une très longue durée. Il perfectionne sa technique pendant plusieurs années et publie en 1810 un livre dans lequel il dévoile son procédé. Il ne déposera pas de brevet. Baptisée « Appertisation », la technique de Nicolas Appert consiste à mettre les aliments dans des bocaux en verre fermés hermétiquement, puis à chauffer le tout au bain-marie. La durée du chauffage varie en fonction des aliments. Cette procédure est purement empirique et ne repose à l'époque sur aucune base scientifique connue. En effet, ce n'est qu'en 1861 que Pasteur découvre les micro-organismes responsables de la putréfaction. En 1810, un autre Français, Pierre Durand, décide d'utiliser des boîtes en fer, plus solides que les bocaux en verre de Nicolas Appert. Cependant, sa conserve ne peut s'ouvrir qu'avec un marteau et un burin. L'ouvre-boîte ne sera inventé que quarante ans plus tard.

Horaires des prières		
Annaba	Alger	Tlemçen
Fajr : 5h52	Fajr : 6h11	Fajr : 6h28
Dohr : 12h43	Dohr : 13h02	Dohr : 13h20
Asr : 15h36	Asr : 15h56	Asr : 16h16
Maghreb : 17h59	Maghreb : 18h18	Maghreb : 18h38
Icha : 19h25	Icha : 19h43	Icha : 20h02

DANS SON DISCOURS DESTINÉ AU MONDE ARABE

Obama veut reconsolider les liens

Le président américain, Barack Obama prononcera son discours sur le Moyen-Orient, cet après-midi. Ce discours sera l'occasion pour les Américains de réaffirmer les grands principes de leur politique sur la région du Moyen-Orient.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Les mouvements de révoltes dans certains pays arabes, notamment en Libye, en Syrie ou au Yémen, a-t-on appris, seront également parmi les points importants du discours du locataire de la Maison Blanche. Selon les premiers détails révélés par la chaîne de télévision américaine, CNN, Barack Obama pointera du doigt le régime syrien où, rappelons-le, la répression contre la population révoltée a fait pas moins de 800 morts ces deux derniers mois, selon les estimations des organisations des droits de l'homme syriennes. Il pourrait notamment prononcer une réponse très forte à la répression menée par Bachar al-Assad contre les manifestants, a ajouté la CNN citant des sources de l'administration Obama. De plus, des sanctions supplémentaires contre le régime syrien sont attendues. Ces nouvelles sanctions pourraient viser Bachar al-Assad en personne.

La question de la lutte antiterroriste sera abordée, elle aussi, principalement, après la mort du leader d'Al Qaida, Oussama Ben Laden, le 2 mai dernier, au Pakistan. Il sera également question, a-t-on indiqué, de mettre l'accent sur le « Printemps arabe » ou encore le conflit israélo-palestinien. Le président américain, ajoute-t-on, devrait opposer les manifestants du monde arabe qui défendent la liberté et la démocratie face à l'idéologie portée par les partisans de Ben Laden.

DISCRIMINATIONS ENVERS LES ROMS
ET DROITS DES MIGRANTS

Rome pointé du doigt par Amnesty International

Amnesty international (AI) a épinglé l'Italie sur les discriminations dont font l'objet les Roms et sur les droits des migrants et des réfugiés, dans son rapport 2011 sur la situation des droits de l'Homme dans le monde, cité par l'agence Ansa, hier mercredi.

"La Haut-Commissaire aux droits de l'Homme de l'ONU s'est rendue pour la première fois en Italie en mars. Elle s'est déclarée préoccupée, entre autres, par le fait que les autorités italiennes associaient les Roms et les migrants aux problèmes de sécurité, au lieu de chercher des moyens de les intégrer dans la société", a constaté le rapport.

AI a jugé que les droits des Roms continuaient d'être "bafoués et de nouvelles expulsions forcées ont aggravé



Durant sa rencontre avec le souverain jordanien, Abdallah II, au courant de cette semaine, à la Maison Blanche, le président américain a affirmé que « les Etats-Unis a un rôle considérable à jouer » dans le processus des négociations entre israéliens et palestiniens. Et de poursuivre : « Il fait partie d'une plus grande pression pour des réformes politiques et économiques destinées à répondre aux aspirations des jeunes à travers le monde arabe ».

Dans toute la région, a-t-il dit, quelques-unes des anciennes structures qui ont entravé leur capacité à progresser doivent être retravaillées. Il faut savoir que les Américains ont été beaucoup critiqués dans la région, notamment pour leur gestion et intervention dans le conflit libyen. Ce discours est alors présenté comme « un nouveau départ » dans les relations entre les Etats-Unis et les Musulmans.

Le président américain avait adressé son premier discours au Monde musulman en juin 2009, au Caire. Obama avait alors

appelé à un « nouveau départ » entre les Etats-Unis et les Musulmans dans le monde.

M. B.

ACCIDENT DE TRAINS DE BOUMERDES La SNTF appelle au respect des règles de sécurité

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a appelé hier les usagers à respecter les normes de sécurité et ne pas entraver le fonctionnement des trains au départ et à l'arrêt dans les gares, après un accident survenu lundi dernier à la station de Boumerdes.

La SNTF a, dans un communiqué, appelé les usagers à "ne pas gêner la fermeture des portières des trains afin d'éviter tout incident ou retard". Cet appel intervient à la suite de la collision lundi dernier à la gare de Boumerdes entre un train de transport de voyageurs qui était à l'arrêt et un train de transport de marchandises, en provenance de Bordj-Bou-Arréidj. Il apparaît, selon une enquête diligentée pour élucider les causes de l'accident, que "le train de transport des voyageurs, qui devait marquer un arrêt d'une minute à la gare de Boumerdes, s'est vu empêché de repartir

du fait de la présence de jeunes qui bloquaient la fermeture des portières et le départ du train, ce qui a prolongé l'arrêt à 7 au lieu d'une minute". L'incident n'a entraîné "aucun blessé ni provoqué de dégât matériel important", a affirmé la même source. Les voyageurs présents dans le train ont immédiatement été pris en charge et ont continué leur voyage par un autre train venant de Thénia, selon la SNTF.

Selon les premières constatations, le choc serait dû à "l'inobservation des règles de sécurité (...) ne permettant pas au conducteur de bien apprécier la distance de freinage", ajoute la SNTF. "L'incident est toujours en cours d'investigation, dans le plus grand respect des règles de sécurité en vigueur, afin de déterminer toutes les causes ayant menées à l'accostage", selon la SNTF.

GRÂCE À DJEZZY
Offrez-vous le
black Berry au
prix le moins
cher du marché :
999 DA !



Leader de la téléphonie mobile avec plus de 15 millions d'abonnés, Djezzy lance des offres Black Berry à des prix jamais vus à ce jour en Algérie. Ainsi, et quelle

que soit la taille de votre entreprise, le Black Berry de Djezzy vous offre la mobilité la plus performante à partir de seulement 999 DA/mois !

Pour ceux qui veulent communiquer en illimité où qu'ils soient, c'est un petit prix tout aussi attractif qui leur est offert : 1.500 DA/mois.

Au-delà de ces avantages tarifaires, Djezzy offre l'expertise inégalée du pionnier du lancement du Black Berry en Algérie. En effet, c'est en décembre 2006 que Djezzy a présenté pour la première fois aux entrepreneurs algériens le Black Berry qui a été considéré à cette époque comme un produit nécessaire à toute entreprise moderne dont le crédo est la compétitivité et la performance. Djezzy bénéficie, également, par la force de l'expérience, d'un service après-vente de très haute tenue.

Très Libre

LE PATIENT SOUFFRE EN SILENCE

